

**LES CAMPS DE TROUPES  
COLONIALES DE FRÉJUS-SAINT-  
RAPHAËL DURANT LA PREMIÈRE  
GUERRE MONDIALE**

**LAURENT MIRIBEL**

Résumé d'un mémoire de maîtrise soutenu à la Faculté des Lettres de Nice sous la  
direction de M. Schor

*"Passant, ils sont tombés fraternellement unis pour que tu restes français."*

Cette citation de Léopold Sedar Senghor est gravée sur le monument dédié à l'Armée Noire situé le long du bord de mer à Fréjus. Il commémore la participation des populations d'Afrique Noire à la défense de la France.

Le premier engagement massif de ces troupes se déroula durant la Grande Guerre.

Elles ne furent pas les seules à apporter des effectifs à l'effort de guerre national : outre les Nord-Africains qui ne sont pas traités dans cette étude, l'Armée coloniale fut composée de Malgaches, d'Indochinois et d'indigènes des possessions françaises du Pacifique.

Des camps d'acclimatation et de transit furent aménagés à leur intention. Ceux de Fréjus-Saint-Raphaël furent les plus importants. Pour Fréjus, ce fut le début d'une tradition d'accueil des troupes coloniales qui perdura jusqu'à l'indépendance des colonies. Les unités formant aujourd'hui la garnison de Fréjus gardent d'ailleurs des missions tournées vers l'Outremer.

De 1914 à 1919, la majorité des unités des contingents cités séjourna au moins une fois sur le site varois, véritable plaque tournante de l'armée coloniale. La présence massive de ces troupes bouleversa aussi les habitudes de la population locale : même loin du front, la guerre faisait partie du quotidien.

#### • Le rôle des camps durant le conflit

Au début du conflit, seul le continent africain était en mesure de fournir des unités prêtes à combattre immédiatement : elles se composaient de troupes nord-africaines (qui ne sont pas étudiées) et sénégalaises. Précisons que le terme "sénégalais" s'appliquait à tous les soldats issus de l'A.O.F..

A l'été 1914, la France disposait d'environ 30 000 tirailleurs sénégalais, tous cantonnés en Afrique. Dès août, l'état-major envoya en métropole une partie de ces hommes : 10.B.T.S. et 4 G.A.C., soit 9 000 tirailleurs, furent engagés au combat jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils furent ensuite retirés du front, ne supportant pas le froid sévissant alors sur le nord de la France, et rapatriés dans le Midi où l'hiver était plus clément.

Leur comportement au feu avait été plus qu'honorable : bien encadrés, ils formaient des unités redoutables.

Au début du conflit, les premiers engagés coloniaux servirent à combler sur place les vides causés par le départ des unités envoyées en métropole.

Mais, dès octobre 1914, l'état-major décida d'accroître le recrutement des "troupes noires". Le ministère de la Guerre demanda au gouverneur général W. Merlaud-Ponty de recruter 18 000 hommes qui seraient formés en bataillon et instruits au Maroc, où ils pourraient s'habituer au climat européen.

Début 1915, le besoin pressant en effectif poussa le ministère de la Guerre à envoyer directement les tirailleurs en France, où l'instruction serait poursuivie. Quant au recrutement, il atteignit 21 000 hommes en mars 1915. A ce moment-là, on pensait encore à l'état-major français que la guerre serait courte.

Mais les terribles pertes de l'été 1915 l'obligèrent à modifier ses plans et à faire appel massivement aux ressources humaines de l'Empire colonial français.

Les troupes sénégalaises furent de loin les plus nombreuses puisqu'une grande partie des colonies se trouvait en Afrique Noire. En septembre 1915, le gouvernement prescrivit le recrutement de 50 000 hommes. Officiellement, il n'y eut que des engagements volontaires, mais cette affirmation est à relativiser car "les chefs indigènes, sous la pression administrative, présentèrent le nombre d'engagés qui leur fut demandé".

Les cadres européens, arrivés de métropole, instruisirent sur place les premiers bataillons formés qui furent ensuite envoyés en France au printemps 1916. Le recrutement se

termina le 8 octobre 1916 et s'élevait à 51 913 hommes. Il permit d'envoyer 38 bataillons sénégalais sur le front.

Durant l'année 1917, il n'y eut pas de campagne officielle d'engagement, mais 13 831 nouveaux tirailleurs furent tout de même incorporés.

Les excellents résultats obtenus par les formations sénégalaises poussèrent l'état-major à demander un nouvel effort à l'AOF. Une nouvelle campagne de recrutement fut lancée par le décret du 1er janvier 1918. Elle s'appuyait cette fois-ci sur une propagande poussée : l'indigène, dont le sort était solidaire de celui du métropolitain, devait défendre la "civilisation" contre la "barbarie allemande". Cette mission fut confiée au député d'origine sénégalaise Diagne, nommé Commissaire de la république dans l'Ouest Africain. En quatre mois, 63 208 hommes s'engagèrent et furent envoyés au fur et à mesure en France. S'ils ne contribuèrent pas à la victoire finale, puisque la plupart arriva trop tard pour être engagée, ils constituèrent après l'armistice les effectifs de la garde du Rhin et du front d'Orient.

L'effort humain total de l'AOF s'éleva à 215 349 hommes, dont 156 810 participèrent effectivement aux opérations de guerre : 30 000 tirailleurs périrent au combat.

Les autres colonies fournirent aussi un effort appréciable.

L'Indochine ne disposait au début du conflit que de quelques troupes indigènes. A la fin de 1915, 20 000 tirailleurs furent recrutés et groupés en 15 bataillons. Ces derniers furent ensuite acheminés par bateaux jusqu'en France, via Madagascar, durant l'année 1916. Les engagements se poursuivirent tout au long du conflit pour atteindre en septembre 1918 le chiffre de 41 000 tirailleurs.

La plupart de ces unités fut employée pour les travaux du Génie à proximité du front, que ce soit dans le nord-est ou en Orient. Leur résistance aux températures hivernales de l'Europe leur permettait de se maintenir dans la zone des armées durant toute l'année. Ils étaient appréciés pour leur bon travail, quelles soient les conditions. Ils perdirent plus de 5 000 des leurs durant les combats.

Outre ces militaires, l'Indochine fournit 48 000 travailleurs utilisés dans les usines d'armement, les mines, les transports ou les travaux agricoles. Ils constituèrent un appui non négligeable de main d'oeuvre pour la Défense Nationale.

L'effort de Madagascar fut également important. Le premier bataillon malgache fut formé en octobre 1915, suivi de cinq autres en 1916, tous acheminés en Europe par bateaux. A partir de 1917, les recrues furent envoyées directement en France et amalgamées en bataillons sur place. Comme les Indochinois, les Malgaches furent plutôt utilisés pour des travaux de Génie ou en usine d'armement. La plupart des bataillons malgaches furent dissous en 1918, environ 15 000 hommes étant mutés dans l'artillerie coloniale. 3 000 Malgaches furent tués au combat durant le conflit.

Mentionnons aussi la formation le 11 mai 1916 d'un bataillon somalis, regroupant des recrues venant du Yémen, de la côte des Somalis et quelques Comoriens. Ce bataillon de combat perdit 1 500 hommes sur les 2 200 recrutés tout au long de la guerre.

Enfin, il faut parler du bataillon du Pacifique, formé le 4 juin 1916 à Nouméa, formé de Canaques et de Polynésiens. Le quart des 1 400 hommes recrutés perdit la vie en Europe.

Toutes ces troupes avaient été levées aux quatre coins de l'Empire car le conflit nécessitait d'énormes ressources humaines. Une fois décidé l'envoi en France métropolitaine de tous ces bataillons, il fallut trouver des sites favorables à leur accueil.

Le choix de Fréjus Saint-Raphaël découla de plusieurs facteurs. Les avantages du site n'étaient pas négligeables. Les conditions naturelles étaient favorables à l'accueil de troupes coloniales : le climat sain et peu humide. L'hiver était beaucoup moins rude que dans le nord de la France : les Sénégalais pouvaient y être logés durant cette période. L'Armée appréciait aussi le fait que la ville fut desservie par le chemin de fer. Les lignes de la "Compagnie des

Chemins de Fer du Sud de la France" et de la compagnie "Paris-Lyon Méditerranée" traversaient Fréjus : le transport des troupes et leur ravitaillement seraient facilités. Autre avantage, la proximité de Marseille, un des ports de débarquement des troupes, qui réduisait le temps de transport. Enfin le territoire communal très étendu et peu urbanisé ménageait de grands espaces de manoeuvres aux militaires.

L'Armée utilisa des terrains sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël. Si cette dernière ne désirait pas de présence militaire, ce n'était pas le cas de Fréjus. Les fonctionnaires du ministère de la Guerre connaissaient bien le nom de cette ville. En effet, Fréjus avait assisté avec envie à l'essor de sa "rivale" Saint-Raphaël, qui tirait profit du tourisme balnéaire hivernal depuis 1883. Le village de Fréjus qui n'était pas au contact de la mer ne pouvait être aussi attractif : alors que l'économie y périssait, Saint-Raphaël se voyait équipée d'une poste, de la télégraphie "grandes lignes", d'une gare. Pour se développer à son tour, la municipalité fréjussienne envisagea l'accueil d'une garnison militaire. De 1892 à 1913, au gré des changements d'affectations des unités de la XV<sup>e</sup> région militaire, Fréjus déposa de nombreuses candidatures auprès du Ministère. Manquant d'appuis politiques conséquents dans la région (le sénateur Clémenceau favorisa plutôt Draguignan), la ville essuya de nombreux refus jusqu'au 29 avril 1913 : le ministère décida d'y établir un camp d'instruction pour les troupes de la région. Au début du conflit, aucune structure n'était encore en place mais le désir d'accueillir l'armée et les terrains promis étaient toujours une réalité.

Fréjus pouvait enfin compter sur l'appui sans faille du général Gallieni, grand personnage de l'épopée coloniale française. Il possédait à Fréjus une grande bâtisse nommée "La Gabelle". Il appréciait beaucoup cette région et s'investit toujours en sa faveur. C'est ainsi qu'il fut un des plus ardents défenseurs du projet d'installation d'une garnison à Fréjus. Membre du Conseil Supérieur de la Guerre à partir de 1908, il correspondait souvent avec la mairie pour l'assurer de son soutien, faire un bilan de la situation du dossier au ministère ou prodiguer quelques conseils. Son action en faveur de la ville semble avoir été décisive en 1913 pour le choix du site du camp d'instruction. En 1914, alors qu'il venait d'être mis à la retraite et qu'il résidait à "La Gabelle", la guerre le rappela aux fonctions de gouverneur de Paris où il s'illustra durant les premières semaines de la guerre. Pendant l'exercice de cette fonction, il dut certainement proposer le site de Fréjus pour le logement des troupes coloniales, lors de ses conversations avec les membres du ministère de la Guerre. Le 29 novembre 1915, il devint ministre de la Guerre et put ainsi superviser les travaux de construction des camps destinés à accueillir les unités coloniales qui allaient affluer en métropole l'année suivante. Il mourut le 17 mai 1916 sans avoir eu le temps de voir la réalisation pour laquelle il s'était tant investi. Il fut inhumé à Saint-Raphaël le 2 juin. Pour perpétuer sa mémoire, un des camps de Fréjus fut rebaptisé "Camp Gallieni" et "La Gabelle" devint le "Château Gallieni".

Les sites de cantonnement des troupes coloniales situés dans la zone arrière furent les camps de Fréjus Saint-Raphaël, du Courneau en Gironde et de différentes villes d'Afrique du Nord comme Bône, Biskra, Tolga ou Gabès. Les camps du Var étaient assurément les plus adéquats. En effet, le camp du Courneau s'avérait redoutable pour les soldats africains en raison de l'humidité du sud-ouest de la France. L'état sanitaire des tirailleurs était catastrophique : le camp fut abandonné à l'été 1917. Les troupes envoyées dans la région après l'armistice souffrirent elles aussi de cette humidité.

Quant à l'Afrique du Nord, elle aurait pu constituer une base arrière de premier ordre. Pourtant l'état major se heurta au problème insoluble du manque de navires. Le transport des troupes était donc difficile : des contingents coloniaux attendaient des semaines parfois avant qu'un bateau soit disponible pour les amener en Europe. Il était donc impossible de trouver assez de navires pour assurer les rotations d'unités entre le front et l'Afrique du Nord. Seule une vingtaine de bataillons au maximum purent y résider en même temps.

Fréjus Saint-Raphaël souffrit lui aussi d'un problème épineux : le ravitaillement des troupes. En effet, le sud-est de la France n'était pas une région industrielle et agricole de premier plan, au contraire : tout l'approvisionnement devait venir de régions plus spécialisées. Or, se posa le problème de l'engorgement du réseau de transport du sud-est. Le chemin de fer fut littéralement surchargé durant le conflit car le réseau se révélait notoirement insuffisant. Les voies routières étaient elles aussi limitées et le ravitaillement par mer se heurtait au manque chronique de navires. Cet inconvénient majeur l'empêcha d'être l'unique lieu de cantonnement des troupes coloniales en métropole. Toutefois sa capacité d'hébergement fut portée à 40 000 hommes à la fin du conflit.

Le site varois accueillit tous les types de bataillons coloniaux :

- Les bataillons "de marche" ou de "première ligne". Ces unités d'un effectif d'environ 1 000 hommes étaient directement employées au combat. Elles étaient composées de quatre compagnies de tirailleurs, d'une compagnie de mitrailleuses et d'une section de canons de 37 mm. Les bataillons d'Orient n'avaient pas d'armes lourdes et disposaient de mulets à la place des chevaux.

- Les bataillons de renfort : ces unités étaient formées de soldats aptes au combat mais dont l'entraînement n'était pas aussi poussé que les bataillons de marche. Dépourvus d'armes lourdes, ils servaient essentiellement à combler les pertes des unités du front.

- Les bataillons d'étapes : ces formations d'environ 1 200 hommes étaient composées de cadres moins vigoureux et de tirailleurs "de race moins guerrière". Stationnées sur les itinéraires menant au front, elles assuraient l'acheminement du ravitaillement, des renforts ainsi que l'évacuation des malades et blessés.

- Les bataillons de dépôt : ils n'avaient pas de mission de combat. Leur rôle était d'administrer les renforts, blessés, inaptes et convalescents dans les zones de concentration de troupes situées loin du front.

La garnison de Fréjus était composée du 73e BTS ou "Bataillon de Dépôt des Indigènes des Camps de Fréjus" (BDICF), qui fut certainement créé en avril 1916 : le premier décès d'un tirailleur de cette unité date du 15 avril. Il était composé de soldats de toutes origines, groupés dans des compagnies distinctes dont le nombre oscilla durant la guerre. Il est possible de recenser 31 compagnies différentes : douze sénégalaises ; neuf malgaches ; trois indochinoises ; une somalis ; une canaque et une compagnie de mitrailleuses. En 1918 fut créé le 73e bataillon des transmissions, rattaché au 73e BDICF. Toutes ces compagnies ne furent pas en service simultanément.

En août 1917, ce bataillon fut rejoint par le 72e BTS, ancien bataillon de dépôt du camp du Courneau qui venait d'être abandonné. Formé de quatre compagnies, il ne comptait que des Sénégalais.

Ces deux bataillons rassemblant environ 5 000 hommes en 1917, récupéraient les inaptes, les malades des bataillons des camps et les remplaçaient par des tirailleurs valides. Ces derniers étaient des recrues ou des convalescents venant des formations sanitaires de la région accueillant des blessés du front : Marseille, La Ciotat ou Menton.

Des unités spéciales, les 120e et 121e bataillons mixtes de réentraînement, furent créées à partir de juin 1918 pour regrouper les tirailleurs récemment sortis d'hôpital : ceux-ci suivaient une période de remise à niveau de leurs aptitudes militaires avant d'être affectés à des bataillons combattants. Ces unités restèrent en service jusqu'à la fin de l'année 1918.

Une autre fonction des camps était l'accueil des bataillons sénégalais durant l'hiver. En effet, ceux-ci ne supportaient pas le froid hivernal sévissant sur le front du nord-est. Les BTS hivernaient donc en Afrique du Nord, au Courneau et dans le Var.

Hiver 1916-1917 : 6 BTS devant séjourner en Afrique du Nord (32e, 36e, 45e, 52e, 74e, 78e BTS) furent retirés du front début octobre et dirigés sur Fréjus. Ils s'y reposèrent

trois semaines avant d'embarquer à Marseille pour l'Algérie ou la Tunisie. Ils laissaient dans le Var leurs compagnies lourdes (mitrailleuses et canons) et leur train de combat. Cette pratique fut maintenue à chaque hivernage.

Les autres BTS se rendirent au Courneau (10 BTS) et dans le Var (5e, 6e, 27e, 28e, 29e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 80e BTS et le bataillon somalis) : leur arrivée s'étala entre octobre et début novembre. En ajoutant les bataillons indochinois et malgaches, il y avait 30 000 hommes dans les camps du sud-est.

Malgré les protestations des cadres européens, l'état-major ordonna trop tôt leur départ pour le front, entre le 19 et le 31 mars 1917, pour la grande offensive dans l'Aisne. Cette dernière, engagée du 16 au 20 avril, fut un coûteux échec pour les troupes sénégalaises en raison du froid et de l'utilisation de quelques bataillons de renfort directement au combat.

Devant cet amer constat, il fut décidé de ne plus engager de BTS avant le mois de mai. Les unités ayant séjourné en AFN furent plus chanceuses puisque ramenées à Fréjus-Saint-Raphaël à la mi-mars, elles ne partirent pour le front qu'à la mi-avril.

Hiver 1917-1918 : l'insalubre site du Courneau avait été abandonné. Seuls deux BTS du front nord-est allèrent séjourner en AFN. C'est donc le site du Var qui accueillit la majorité des bataillons en hivernage, soit 18 BTS, les bataillons somalis et du Pacifique. Retirés du front début octobre, ils furent utilisés durant un mois par le Génie pour des travaux à l'arrière du front. Ils partirent fin novembre pour le Var. L'arrivée au camp fut différée pour certaines unités en raison de la surcharge du réseau ferré du sud-est. En effet, des renforts en matériels et en hommes étaient à ce moment acheminés d'urgence en Italie après la défaite italienne de Caporetto (24 octobre 1917) : il n'y avait donc pas de place pour tous les BTS dans les trains.

Une fois arrivés à la gare de triage de Meyrargues (Bouches-du-Rhône), les bataillons étaient scindés. Une partie se rendait à Fréjus en train avec une étape à Draguignan ; l'autre devait faire le trajet à pied. Celui-ci durait une semaine par étapes régulières.

A la fin décembre, cinq BTS qui devaient travailler dans des usines mais qui avaient été remplacés par des ouvriers civils italiens arrivèrent dans le Var. Du 23 février au 13 avril 1918, les 54e et 64e BTS furent détachés en garnison à Nice. La période d'hivernage fut cette fois poussée jusqu'à la mi-avril. Les 27 bataillons coloniaux (5e, 6e, 28e, 32e, 34e, 36e, 43e, 44e, 45e, 51e, 52e, 54e, 61e, 62e, 64e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 77e, BTS, bataillon somalis et bataillon du Pacifique) remontèrent dans la zone des armées pour être engagés à partir du mois de mai.

Au mois d'octobre 1918, l'état major prépara l'hivernage 1918-1919. Cinq unités devaient loger dans les nouveaux camps de Bizanos (Pyrénées-Atlantiques) en cours d'achèvement. Les 30 BTS de première ligne devaient quant à eux hiverner dans le Var : les 16 camps du site de Fréjus Saint-Raphaël avaient une capacité de 40 000 hommes. Mais la fin de la guerre allait bouleverser l'organisation de cet hivernage. L'armistice du 11 novembre stoppa les hostilités. L'état-major se trouva soudain dans l'obligation de trouver de la place pour loger tous les bataillons coloniaux (unités de première ligne ou de renfort).

C'est ainsi que 8 BTS venant du nord-est furent envoyés dans la XVIII<sup>e</sup> région militaire (le sud-ouest) et 5 autres à Marseille. Les armes lourdes de ces unités furent cependant rapatriées à Fréjus, qui centralisait tout le matériel lourd des formations coloniales.

Du 17 novembre au 6 décembre, les 5e, 29e, 32e, 34e, 43e, 44e, 51e, 52e, 53e, 61e, 62e, 64e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 82e, 122e BTS, les bataillons somalis et du Pacifique arrivèrent à Fréjus en provenance du nord-est. Cinq autres BTS relevés du front d'Orient rentrèrent via l'Italie durant le mois de décembre : Les 20e, 26e et 49e BTS se rendirent à Fréjus, tandis que les 30e et 47e BTS stationnèrent dans la région de Grasse. Ces derniers furent rejoints en janvier 1919 par le 103e BTS, lentement descendu du nord-est de la France.

En ajoutant la garnison des camps (deux bataillons de dépôt, 83e, 127e et 128e BTS, 120e et 121e bataillons de réentraînement et 26e BTM), 33 unités étaient présentes à Fréjus

Saint-Raphaël à la fin de l'année 1918. Dès janvier 1919 cependant, les opérations de rapatriement de tirailleurs commencèrent. Les soldats qui étaient libérés partaient par petits groupes vers Marseille et Bordeaux, les deux ports d'embarquement pour les colonies.

Des bataillons voyaient donc leur effectif diminuer progressivement. Chaque fin de mois voyait une réorganisation des différents bataillons : certains étaient dissous, les cadres et tirailleurs restants étant reversés aux autres unités pour leur permettre de se maintenir à plein effectif.

Ces départs libèrent de la place pour permettre aux BTS ayant séjourné à Marseille ainsi qu'à ceux de la région de Grasse de rejoindre les camps du Var, respectivement en janvier et avril 1919.

Enfin, du 16 mars au 31 mai 1919, les derniers BTS ayant participé aux combats de 1917-1918 en Orient furent à leur tour rapatriés à Fréjus, via l'Italie ou par mer. Ces bataillons (39e, 56e, 85e, 93e, 96e, 97e, 98e, 99e BTS) furent dissous une dizaine de jours après leur arrivée en général, leurs effectifs étant majoritairement renvoyés en AOF.

Le site varois fut donc le principal lieu de cantonnement des troupes coloniales après l'armistice. Malgré les efforts des autorités, le manque de navires et les grèves dans le port de Marseille (dockers, commandants de navire) empêchèrent un rapatriement rapide des soldats en fin de contrat. Les cadres devaient souvent calmer l'impatience des tirailleurs, ces derniers étant prêts à aller mater la grève par la force s'il le fallait. Tous les prétextes étaient bons : des "torpilles dérivantes" abandonnées par les allemands juste sur la route de l'Afrique par exemple. Leur disparition coïncidait comme par hasard avec la reprise des transports par mer... Les exercices physiques étaient nombreux pour rompre la monotonie de l'attente. Des permissions de 15 jours étaient accordées aux soldats : ils étaient envoyés dans des centres d'hébergements réservés à Saint-Tropez, Cogolin, Sainte Maxime ou Mandelieu.

Les rapatriements se poursuivirent durant toute l'année 1919, mais la présence coloniale était à présent permanente à Fréjus. Un nouveau processus s'engagea à partir de mars 1919 avec la formation de nouvelles unités, les Régiments de Tirailleurs Sénégalais (RTS) : deux des anciens BTS formaient les 1er et 2e bataillons de ces RTS.

L'hivernage n'était pas la seule activité des camps du sud-est : durant le conflit de nombreux mouvements d'unités rythmèrent la vie de ce complexe militaire.

Si les premières unités qui combattirent en 1914 hivernèrent dans le sud de la France, aucune ne séjourna dans la région de Fréjus. Ce n'est qu'à partir d'avril 1915 que la présence d'unités coloniales est attestée, en l'occurrence des Régiments Mixtes d'Infanterie Coloniale (RMIC), groupant chacun deux BTS et un bataillon européen. Le 1er RMIC logea à Roquebrune-sur-Argens, le 2eme stationna à Puget-sur-Argens, le 3ème RMIC à Saint-Raphaël (quartier de Valescure), le 5e RMIC à Fréjus (près du cimetière municipal). Le 7e RMIC est aussi mentionné mais il ne resta que peu de temps puisque cette unité débarqua le 6 mai 1915 aux Dardanelles ; les quatre autres RMIC mentionnés plus haut, éléments de la 10e Division d'Infanterie Coloniale, stationnèrent dans le Var jusqu'au début de juin puis se rendirent au camp de Mailly en Champagne et d'Artois en septembre 1915.

Des BTS autonomes séjournèrent aussi aux camps des "Sables" et de "l'usine Loëb" à partir d'avril : les 5e, 6e, 9e, 18e, 20e, 26e, 27e, 28e BTS. Si les 9e et 20e BTS furent envoyés aux Dardanelles durant l'été, la destination du 18e BTS nous est inconnue. Les 6e et 26e BTS étant partis hiverner en Tunisie, seuls les 5e, 27e et 28e BTS stationnèrent à Fréjus durant l'hiver et participèrent à la construction des camps destinés à l'accueil des troupes levées aux colonies.

Dès mars 1916, les 61e, 62e, 63e, 64e, 65e BTS arrivèrent à Fréjus : ils avaient été formés au Maroc avec de nouvelles recrues. Ils furent rejoints dès avril par les unités ayant stationné à Fréjus en 1915 et hiverné en AFN : les 6e, 26e et 20e BTS. Ce dernier, aux

effectifs très importants, s'était détripilé formant les 29e et 30e BTS, qui se rendirent également à Fréjus.

Fin avril, les 6 unités qui avaient combattu aux Dardanelles en 1915 et hiverné à Mytilène (mer Egée) stationnèrent à leur tour à Fréjus : elles prirent alors leur numérotation définitive, les 66e, 67e, 68e, 69e, 70e et 71e BTS.

Enfin, de juin à août, les 40e, 42e, 44e, 45e, 47e BTS (formés à Dakar au Sénégal), ainsi que les 32e, 33e, 35e, 39e, 50e, 53e et 54e BTS (formés à Conakry en Guinée), transitèrent à leur tour par le sud-est.

Si toutes ces unités avaient été formées aux colonies, il fut décidé à partir d'avril 1916 que les nouveaux bataillons seraient à présent créés en métropole. Outre le 73e BDICF en avril, les 75e, 77e, 81e, 82e, 83e et 86e BTS furent organisés à Fréjus, en juin et juillet. De ces 36 unités, 24 furent affectées au front du nord-est (par ordre de départ à partir du 10 mai 1916, 20e, 6e, 29e, 61e, 26e, 62e, 30e, 66e, 67e, 70e, 64e, 63e, 68e, 71e, 69e, 42e, 54e, 32e, 44e, 77e, 53e, 36e, 45e, 65e BTS). Huit autres furent utilisées dans les usines d'armement (par ordre de départ à partir de juillet 1916, 33e, 83e, 82e, 81e, 35e, 39e, 75e et 84e BTS). Le 47e BTS fut envoyé en Orient le 20 décembre 1916. Aucun document ultérieur ne fait référence aux 40e et 50e BTS.

A l'automne 1916 des troupes transitèrent quelques jours dans le Var : le 34e BTS qui fut ensuite envoyé à Djibouti réprimer des troubles tandis que les 31e et 53e BTS se rendirent en Algérie construire des camps d'hivernage.

Le dernier bataillon africain à transiter par Fréjus en 1916 fut le bataillon somalis. Débarqué le 5 juin en France, il prit le nom de 1er bataillon de tirailleurs somalis cinq jours plus tard et partit le 26 juillet pour Verdun.

Le 13 août 1916, l'unité la plus "exotique" arriva dans le Var : le bataillon d'étape des tirailleurs canaques. Il stationna au camp de Boulouris jusqu'au 5 septembre avant d'être affecté à des travaux à Marseille, où il prit le nom de bataillon du Pacifique.

Les camps de Fréjus Saint-Raphaël accueillirent également tous les bataillons de tirailleurs indochinois (BTI), à partir du 2 mai 1916. Après un séjour d'un mois dans le Var, la plupart fut utilisée pour des travaux à Paris (11e et 16e BTI), Marseille (3e BTI) ou dans la zone des armées (9e, 12e, 13e, 14e, 16e, 17e et 18e BTI). Le 6e BTI fut par contre employé provisoirement comme bataillon de première ligne à Verdun, puis affecté lui aussi à des travaux en arrière du front. Quant aux 7e et 21e BTI, ils furent structurés comme des bataillons de combat à effectif de 1 500 hommes et hivernèrent au camp des "Darboussières".

En 1916 enfin, arrivèrent les premiers bataillons de tirailleurs malgaches (BTMa). Des six premiers BTMa créés à Madagascar, trois partirent directement pour Salonique alors que les 2e, 3e et 7e BTMa venaient séjourner à Fréjus Saint-Raphaël. Ils y restèrent durant un mois avant d'être envoyés dans le nord-est pour divers travaux. Tous les autres BTMa furent ensuite formés dans le Var : Le premier fut le 12e BTMa, à la fin de l'année.

En 1917, outre les BTS de première ligne ayant hiverné, six autres unités partirent pour le front : les 7e et 21e BTI, le 12e BTMA ainsi que les 86e, 92e et 89e BTS de renfort formés à Fréjus respectivement en septembre 1916, janvier et février 1917.

Fréjus reçut deux fois le 77e BTS durant le mois de février 1917 : tout d'abord après son retour de Djibouti puis après que le navire qui le transportait en Orient eut été torpillé, faisant 178 morts. Après avoir été réorganisé, il monta dans le nord-est en mai.

Certains bataillons envoyés en 1916 dans les usines furent dirigés sur Fréjus en vue d'une nouvelle affectation. Le 33e BTS et le bataillon du Pacifique devinrent des unités de premières lignes et partirent au front avant l'été. Les 39e, 56e, 81e et 85e BTS furent envoyés en Orient entre juillet et août pour servir de bataillon de renfort, en compagnie de six autres BTS formés en mars à Fréjus (93e, 95e, 96e BTS) et au Courneau (97e, 98e, 99e BTS). Ces

derniers avaient rejoint le sud-est en juillet suite à l'abandon du camp de la Gironde, trop insalubre.

Une quatrième série de création d'unités sénégalaises eut lieu de juin à août : les 101e, 103e, 105e et 106e BTS à Fréjus, les 102e et 104e BTS au Courneau. Ces deux derniers bataillons quittèrent également la Gironde en juillet pour le Var. Ces six bataillons n'étaient pas encore aptes à combattre. L'état-major décida alors de les envoyer en AFN à la mi-septembre, avec deux autres unités auparavant employées dans les usines et encore présentes dans le Var : les 75e et 35e BTS. En effet, il fallait ménager de la place à Fréjus Saint-Raphaël pour loger les BTS de première ligne qui allaient descendre hiverner ; dans le même temps, les camps d'AFN, d'une capacité de vingt bataillons, n'en contenaient que quatre.

1917 correspond à l'apogée de la présence malgache dans les camps : pas moins de 13 bataillons y furent créés cette année-là (du 13e au 25e BTMa). Les unités étaient organisées à partir de détachements de tirailleurs qui arrivaient régulièrement de Madagascar. Le nouveau bataillon stationnait environ un mois dans le Var avant d'être affecté à des usines d'armement ou à des travaux de Génie près du front. Seul le 15e BTMa, formé le 5 mai 1917, stationna plus longtemps à Fréjus : il fut utilisé pour la construction des nouveaux camps de la route de Bagnols.

Enfin, trois nouveaux BTI furent créés dans la deuxième moitié de 1917 : les 22e, 23e et 24e. Ce dernier resta durant l'hiver 1917-1918 à Fréjus, rejoint le 24 novembre par le 3e BTI, jusqu'alors stationné à Marseille. Ces deux unités participèrent aussi à la construction des camps de la route de Bagnols.

L'année 1917 avait donc vu le renforcement de l'importance du site de Fréjus Saint-Raphaël ; avec l'abandon du camp du Courneau, il restait le seul centre métropolitain d'organisation et d'hivernage des bataillons coloniaux.

1918 fut marquée par la prépondérance de la présence sénégalaise. Le plus gros des contingents malgaches et indochinois avait déjà été amalgamé en bataillons : seul le 26e BTMA fut créé le 1er janvier 1918. De plus ces deux communautés pouvaient rester toute l'année au front après leur période d'acclimatation, au contraire des Sénégalais.

Après la fin des travaux de construction du camp de la Lègue, les 3e et 24e BTI quittèrent Fréjus les 2 et 3 avril. Outre le 26e BTMa, le 83e BTS renforça la garnison des camps. Le départ des 25 bataillons ayant terminé leur hivernage avait libéré une place considérable dans les camps. Quelques BTS transitèrent à Fréjus Saint-Raphaël avant de monter eux aussi au front : le 82e BTS, après son affectation en usines d'armement, séjourna du 16 avril au 21 juillet. Quatre autres bataillons rentrés d'Afrique du Nord stationnèrent de mai à juin (104e et 105e BTS) et en juillet (102e et 106e BTS).

A partir de juillet 1918 commença la dernière grande série de créations d'unités. Quinze BTS furent mis en place par l'amalgame des contingents du grand recrutement effectué au début de l'année en AOF.

Le 122e BTS, créé le 1er juillet fut le seul de ces BTS à partir pour le front du nord-est avant l'armistice. Les 123e, 124e, 125e, 126e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e et 141e BTS se rendirent en Orient relever les unités qui s'y trouvaient depuis parfois deux ans. Les 127e et 128e BTS demeurèrent à Fréjus Saint-Raphaël jusqu'en 1919.

Durant ce conflit, les camps du sud-est furent un rouage important de la machine de guerre française. Ils furent également un véritable carrefour stratégique pour l'armée coloniale, des unités transitant vers toutes les destinations : fronts du nord-est ou d'Orient, Afrique du Nord, usines. C'était aussi un lieu d'hivernage essentiel pour les Sénégalais. Enfin, au niveau local, ces camps avaient une énorme emprise sur les deux communes qu'ils occupaient.

## • Vie quotidienne dans les camps

Tout au long de la guerre, l'armée édifia à Fréjus -Saint-Raphaël un immense complexe militaire comprenant des camps d'hébergement, des bâtiments pour la logistique, des hôpitaux, des champs de manœuvre et de tir.

C'est au début de l'année 1915 que l'armée décida de loger des troupes coloniales à Fréjus. Les premières réquisitions de terrains furent effectuées en mars, dans le quartier des Sables. Le camp était situé sur le bord de mer, non loin du cours d'eau de la Garonne, séparant Fréjus de Saint-Raphaël.

Constitué surtout de tentes rondes "marabout" caractéristiques, il formait avec le centre d'Aviation Maritime tout proche, un pôle militaire groupé dans un quartier peu urbanisé. Après l'ouverture de nouveaux camps en 1916, il fut principalement utilisé par le 73<sup>e</sup> BDICF.

Un autre lieu servit à loger des troupes en 1915 : les bâtiments de "l'usine Loëb", une parfumerie, située sur la route de Cannes (RN 97) face aux arches de l'ancien aqueduc romain. Bien que de modeste capacité, ce site fut utilisé jusqu'au 30 novembre 1919. Dès le quatrième trimestre 1915, l'Armée commença à aménager dans les deux communes pas moins de douze camps d'hébergement, qui accueillirent l'année suivante les contingents massivement recrutés dans les colonies. Les bataillons sénégalais de la garnison de Fréjus participèrent à leur construction.

Ces camps étaient dispersés sur trois sites distincts :

La RN 97 : un peu au nord de l'usine Loëb, la route traversait le quartier des Evêques. Un camp y fut édifié et accueillit des troupes dès le 1<sup>er</sup> mars 1916 ; d'une superficie de 16 hectares, il jouxtait le cimetière temporaire où étaient enterrés les soldats décédés de la garnison. En juin 1916, le camp des Evêques fut rebaptisé "camp Galliéni", en hommage au glorieux général décédé peu de temps auparavant et inhumé à Saint-Raphaël. Il fut utilisé par l'armée jusque dans les années 60. Ces terrains sont aujourd'hui occupés par un complexe sportif et par le Mémorial des Guerres d'Indochine.

Un troisième lieu de cantonnement sera utilisé sur la RN 97 : le camp des "Darboussières" hébergea des tirailleurs indochinois à partir de juillet 1916. Il resta en service après la guerre sous le nom de camp "colonel Destremau". Il est aujourd'hui un centre de vacances militaires.

A Saint-Raphaël, le quartier du Golf de Valescure fut équipé de trois camps, situés au nord de la route menant à Agay : les camps de "l'Oratoire de Guérin", de "Valescure Golf", et du "Grand Gondin". Ils furent occupés de mai 1916 à 1920. Il ne reste, de nos jours, aucun vestige de ces trois camps.

Enfin, à l'est de Saint-Raphaël, sept camps s'étendaient des quartiers de l'Esterel-plage à Boulouris :

Le camp de la "Peguière", se situait près de la route du bord de mer, et fut rebaptisé "Camp Raymond" en 1918.

Des camps longeaient ensuite la route menant à Boulouris par le plateau Notre-Dame : les camps "Caudrelier" et "Rondony" se faisant face de part et d'autre de la route ; le camp "Largeau" ; le camp "Bataille" ; le camp "de Boulouris".

Le camp "des Plaines" se trouvait quant à lui sur une hauteur un peu au nord des camps "Largeau" et "Caudrelier".

Ces camps furent tous abandonnés en 1920, car la commune ne voulait pas de l'armée. Elle comptait sur ces terrains, d'une valeur immobilière certaine, pour continuer à développer son tourisme d'hiver destiné à des classes sociales aisées.

A partir de 1917, le Génie chercha d'autres emplacements pour des camps de plus grande capacité (5 à 6 bataillons). C'est la zone forestière s'étendant le long de la route menant

à la petite localité de Bagnols-en-Forêt qui fut choisie, en raison de sa faible urbanisation et de sa proximité avec les quais aménagés pour l'armée le long de la ligne PLM.

Dès octobre 1917, le camp "des Caïs" accueillait ses premiers bataillons. Cependant il avait été terminé à la hâte et les soldats eurent à se plaindre de locaux humides et insuffisants. Ce camp fut rebaptisé camp "Vanwaetermeulen" en septembre 1918. Il resta en service après la guerre ; ses terrains constituent l'actuel quartier résidentiel "Colonel Robert".

En avril 1918, le camp de "La Lègue" était mis en service, des détachements de divers bataillons y ayant cependant déjà séjourné durant sa construction. Son occupation a été continuel jusqu'à nos jours puisque ce camp, rebaptisé "Colonel Lecocq", est le lieu de garnison du 21<sup>e</sup> RIMA (Régiment d'Infanterie de Marine).

L'agencement des camps était relativement similaire, excepté le camp des "Sables" constitué de tentes et l'usine Loëb, les soldats logeant dans les constructions existantes. Les autres camps étaient équipés de grands bâtiments en bois appelés "baraques Adrian". Le logement de l'effectif d'un bataillon de première ligne (1 000 hommes) nécessitait une vingtaine de ces baraques, d'une capacité de 56 hommes chacune.

L'intérieur des baraquements était sommaire. Les soldats dormaient à même le sol, sur des litières rembourrées de paille ou, lorsque cette matière marquait, de fougère, de mousse et même parfois d'aiguilles de pin...

Le sol des camps était en terre battue à cause des allées et venues des soldats. Des chemins étaient cependant matérialisés par une rangée de pierre sur chaque bord.

L'état-major s'est beaucoup préoccupé de l'hygiène des tirailleurs. Chaque camp disposait de l'eau courante provenant de la Siagnole, la source approvisionnant Fréjus depuis 1894. La consommation était importante : un bataillon de 1 200 hommes avait besoin de 15 m<sup>3</sup> par jour ; les deux hôpitaux situés près du Camp Galliéni de 100 m<sup>3</sup> par jour pour 1 500 lits.

Des douches étaient disponibles dans chaque camp. En 1916, Saint-Raphaël mit elle aussi des douches à la disposition des tirailleurs. Fréjus faisait de même en 1917 pour les troupes et les réfugiés en installant des "chalets de nécessité".

Durant l'été, il n'était pas rare de voir des détachements se rendre à la plage pour prendre un bain de mer.

Des latrines avaient bien sûr été installées, mais la systématisation de leur utilisation fut parfois difficile à faire admettre à certains indigènes qui satisfaisaient leurs besoins physiologiques sans tenir compte des usages en vigueur en Europe.

Le gros problème pour l'état-major était l'évacuation des vidanges des latrines. Le projet, en août 1916, de déverser directement ces vidanges à la mer se heurta à l'opposition virulente du conseil municipal raphaëlois et de nombreux mouvements locaux : les conséquences seraient néfastes au point de vue sanitaire et touristique. La méthode la plus simple restait l'enfouissement des vidanges dans des tranchées recouvertes de chaux. Celles-ci étaient creusées sur la bande limoneuse située entre le centre d'aviation et le camp des Sables.

Il fallait aussi nourrir ces milliers d'hommes. Certains camps disposaient d'un bâtiment qui faisait office de salle de repas, avec des cuisines à l'arrière. Pour les autres, c'était la cuisine ambulante, la fameuse "popote".

Le service des Subsistances Militaires fut installé le 7 mars 1915 au quartier des Sables dans les locaux de l'usine Giraud, réquisitionnée à cette intention. A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1918, les Subsistances déménagèrent dans de nouveaux locaux situés à l'embranchement de la RN 97 et de la route de Bagnols, juste en face du quai militaire de la ligne PLM. Cela permettait de gagner du temps lors du déchargement des trains de ravitaillement.

Une boulangerie spéciale s'y trouvait et n'approvisionnait que les camps, le pain destiné aux civils étant distribué par un fournisseur différent.

Au début, l'ordinaire du soldat n'était pas bien fameux : "une gamelle de riz où se perdait une minuscule portion de viande". Ce repas était peu riche en calories alors que les indigènes faisaient des efforts plus importants que dans leur contrée d'origine. La bousculade qui accompagnait la distribution des repas permettait aussi au plus fort d'augmenter sa ration au détriment du plus faible.

Un meilleur service de ravitaillement permit cependant d'améliorer la situation. Outre les arrivages par train, l'armée passait des contrats avec les fournisseurs régionaux, renouvelables par trimestre. Pour exemple voici quelques quantités exigées pour 5 000 hommes en 1918 : 3 tonnes de pommes de terre, 1,5 tonnes de choux, 8 tonnes de poissons, 5 tonnes de haricots, 6 000 boîtes de 8 sardines, 500 kg d'ail, de poivre, 100 kg de sel et 400 kg de ...roquefort.

La viande était retirée par chaque unité aux abattoirs des deux communes, les repas étant préparés au sein même des bataillons. Les deux abattoirs furent régulièrement agrandis durant le conflit, pour faire face aux besoins des troupes toujours plus nombreuses.

Les casernements et leurs dépendances n'étaient pas les seules parcelles militaires utilisées : il faut à présent se pencher sur les terrains d'entraînements.

Ils étaient de trois types différents :

- Les terrains d'exercices : Situés à proximité immédiate des camps, ils étaient utilisés pour les exercices de manœuvre à pied des formations militaires, pour la préparation de défilés, pour les exercices physiques ou les punitions. Sept de ces terrains jalonnaient les deux communes :

Sur la RN 97, face au camp des "Darboussières".

Sur un plateau du quartier Bellevue en contrebas du camp "Gallieni".

Sur le Golf de Valescure.

Autours des camps "des Plaines" et "Caudrelier".

Au lieu-dit du "Petit Caous" peu après Boulouris.

A Fréjus, près de l'amphithéâtre et des remparts romains. Des revues d'effectifs s'y déroulaient parfois.

Près des camps de la route de Bagnols.

- Les terrains de manoeuvres. Ces espaces, beaucoup plus étendus, étaient utilisés pour les exercices de déploiement des unités en formation de combat. Les grandes forêts des territoires communaux s'y prêtaient bien, notamment à l'est de Saint-Raphaël. Cette particularité était appréciable car elle rendait possible des manœuvres de grandes ampleurs, que l'exiguïté des terrains du camp du "Courneau", en Gironde, ne permettait pas.

Le terrain de manoeuvres de Valescure s'étendait sur trois km, du camp de "l'Oratoire" au nord au cimetière de Saint-Raphaël au sud.

Un peu à l'est, après le golf, se trouvait un autre terrain environnant la ferme des "Cous".

A l'est du camp de Boulouris, la zone était délimitée par le lieu-dit les "Caous" au nord et la ligne PLM au sud.

Une dernière zone remontait sur 3 km vers le nord à partir de la gare ferroviaire d'Agay, englobant le cours d'eau du " Grenouillet " .

Les champs de manoeuvres de la route de Bagnols furent utilisés à partir de 1917 comme sites des nouveaux camps d'hébergement. Cent cinquante deux hectares furent donc réquisitionnés autour de ces camps le 19 décembre 1917 afin de les remplacer.

Sur certains de ces terrains, se trouvaient quelques petites zones de " travaux de campagne ", composées de tranchées, de barbelés et chevaux de frise pour simuler les progressions en zones de combats.

- Les champs de tirs. Les troupes s'entraînant à munitions réelles, les règles de sécurité étaient strictes et la circulation aux alentours de ces zones interdite aux civils. Sept champs de tir sont identifiés :

Le champs de tir du Puget, situé à 3 km au nord du village de Puget-sur-Argens.

Le champ de Plan Guinet, à 600 m du camp de "l'Oratoire".

Le champ de la Pépinière, au nord des camps du golf.

Deux champs de tir situées au nord du camp des "Plaines".

Le champ des "Caous" situé en pleine zone de manœuvre.

Le champ du Vallon de la "Mourre", à 1 200 m du camp des "Darboussières" qui fonctionna à partir du 1er janvier 1917.

Le champ de tir "Adolphe" est mentionné à partir de mars 1918 mais sa localisation n'est pas connue.

Les tirs se déroulaient durant la journée une heure après le lever du soleil jusqu'à une heure avant son coucher. Des sentinelles empêchaient les curieux de pénétrer dans la zone de tir. La population était régulièrement avertie des dangers à circuler près des champs de tir et invitée à se méfier d'éventuelles munitions oubliées ou non explosées.

Les tirs des sections de canons de 37mm se déroulaient au Dramont, en même temps que ceux de la batterie de canons de la Marine qui s'y trouvait : elles profitaient de l'interdiction de naviguer pour tirer en mer sans limitation de portée.

La période d'instruction d'un bataillon était de quatre mois environ. Les unités en hivernage ainsi que les bataillons nouvellement formés suivaient un programme divisé en trois phases : tout d'abord, les tirailleurs suivaient une instruction individuelle et au niveau du groupe de combat (six à huit hommes) ; les exercices s'appliquaient ensuite à l'échelle de la section ; enfin, les manoeuvres étaient effectuées par compagnies et par bataillons constitués. Cet entraînement à des échelons progressifs devait permettre aux soldats de pouvoir faire face à toutes les situations de combat. Il était complété de séances de tir et de marches de 10 à 15 km (une par semaine).

Ce programme était bien sûr théorique et les cadres pouvaient en modifier quelques données. Des différences notables peuvent être relevées entre les programmes des bataillons de première ligne et celui des autres types d'unités. En effet, les bataillons de combat, déjà aguerris pour les manoeuvres militaires de base, avaient un programme qui privilégiait les exercices de tirs et des marches plus longues (de 25 km dans la journée à 75 km en deux jours et une nuit). Les autres types de bataillons, qui comportaient souvent de nouvelles recrues, peu ou pas formées, devaient suivre une instruction différente. Des marches nombreuses permettaient d'améliorer la condition physique des recrues. Ces bataillons non combattants ne recevaient pas une instruction militaire complète : parfois leurs tirailleurs n'avaient jamais lancé de grenade ou même observé ses effets. Les cadres insistaient plus sur les exercices en groupe de combat, cellule de base dans laquelle le tirailleur allait le plus souvent au feu.

Le JMO du 83e BTS mentionne qu'après une profonde réorganisation du bataillon, à la fin de l'année 1918, ayant entraîné de nombreuses mutations, les activités comportèrent "des exercices éducatifs, des jeux et des leçons de français pour permettre aux hommes de mieux se connaître". Ces ateliers éclipsèrent durant un temps les activités purement militaires qui reprirent leur primauté plus d'un mois après.

Cet aspect du programme d'instruction ne doit pas être sous estimé. Il était destiné à apprendre aux tirailleurs la solidarité dans cette nouvelle communauté rassemblant des hommes venus de régions différentes. Les cadres devaient aussi inculquer aux troupes les valeurs européennes, base élémentaire de l'apprentissage par les indigènes de la "civilisation". C'est ainsi que furent développés les cours de français, qui renforceraient l'attachement des tirailleurs à leur métropole. Plus pratiquement, cela devait permettre aux différentes communautés d'avoir un langage commun : rien qu'en AOF par exemple, il y avait trente

langues ou dialectes différents ! Des traducteurs devaient aider les cadres européens à donner les ordres. Les cours devaient au moins permettre aux tirailleurs d'acquérir une base de vocabulaire pour surtout les Sénégalais, devaient apprendre à se laver régulièrement, à ne pas manger dans le plat avec les mains sales, à suivre le traitement imposé par le docteur (et pas celui du "sorcier" local), à surveiller ses plaies pour ne pas qu'elles s'infectent.

C'était une tâche de longue haleine et souvent vaine : malgré la bonne volonté des indigènes, les cadres ne pouvaient changer des habitudes ancestrales en quelques semaines. Ils s'adonnèrent cependant sans relâche à cette tâche de "civilisation" que l'armée s'était donnée pour mission d'accomplir.

Il y avait rassemblés dans ces camps des soldats originaires de pratiquement tous les continents, représentant la diversité des peuples de l'Empire colonial français.

Le contingent africain était de loin le plus nombreux. L'aire géographique englobée par l'AOF et AEF était immense et l'on pouvait distinguer de nombreuses tribus différentes. Les tirailleurs originaires d'AOF venaient surtout de sa zone centrale : les Ouolofs dans la région du Sénégal, les Toucouleurs autour de Nioro et Ségou et surtout les Mandingues, formant la majorité des tirailleurs. Ces tribus habitaient souvent à cheval sur les frontières artificiellement créées par les Européens des provinces du Haut-Sénégal-Niger, de la Guinée, du Soudan, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Il y avait aussi des membres de tribus du Dahomey, moins nombreux car moins ouverts au contact avec les Européens. Mentionnons aussi quelques originaires du Congo (à partir de 1918), du Niger, d'Abyssinie, de Mauritanie et du Cameroun.

Un bataillon distinct, le bataillon de tirailleurs somalis, regroupait des recrues du Somaliland anglais (la majorité), de la côte française des Somalis (Djibouti), du Yémen et des Comores. Ces derniers furent de plus en plus nombreux dans le bataillon au cours de la guerre : mutés des unités malgaches, ils venaient remplacer les pertes du bataillon qui furent proportionnellement très élevées (1 400 morts sur un recrutement total de 2 200 hommes). De nombreux bataillons malgaches séjournèrent aussi à Fréjus. Les recrues étaient surtout originaires du versant est de la chaîne montagneuse traversant Madagascar, région la plus peuplée. Les cantons de Tannanarive, Tamatave, Fianarantsoa, Fort Dauphin et Itasy furent les principaux foyers de recrutement.

Quant aux recrues indochinoises, elles étaient essentiellement issues du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine les trois provinces formant l'actuel Viêt-nam. Par contre, les provinces reculées du Laos et du Cambodge ne fournirent pratiquement aucun contingent : ces populations vivaient repliées sur elles-mêmes et avaient peu de contacts avec les Européens. L'exemple du Tonkin est lui aussi explicite : la plupart des tirailleurs décédés à Fréjus venait des cantons situés dans la plaine du fleuve Rouge et le long du golfe du Tonkin. Très peu venaient des hauts plateaux du nord, beaucoup moins accessibles à la pénétration française. Enfin, les tirailleurs formant l'exotique bataillon du Pacifique venaient de Nouvelle-Calédonie, de Tahiti et des Iles loyautés.

Les documents, hélas trop rares et très fragmentaires, nous permettent de compléter ce "tour du monde" en mentionnant quelques contingents alliés qui séjournèrent à Fréjus :

A partir du 6 septembre 1916, 2 500 soldats russes séjournèrent au camp Largeau, au moins jusqu'au 8 octobre, date d'un concert de l'orchestre de cette brigade qui semble avoir été une cérémonie en vue d'un départ imminent.

Du 25 septembre au 4 octobre 1916, les 9 000 hommes et 180 officiers de la "4e Division d'infanterie alliée" logèrent aux camps Largeau, Bataille et de la Péguière. La nationalité de cette unité reste hélas inconnue.

Il faut enfin mentionner la présence d'un contingent américain à Fréjus-Saint-Raphaël en 1918-1919. Des bâtiments furent réquisitionnés pour eux et des cours d'anglais furent mis

en place en septembre 1918 pour les personnels militaires français, en vue de leur prochaine collaboration avec les troupes américaines. L'hôpital n°2 du "Groupe des hôpitaux américains" se trouvait à Valescure.

Les Américains se sont intéressés aux troupes coloniales car en 1918, ils avaient le projet de constituer des unités composées majoritairement de Noirs. Ils demandèrent aux Français de nombreux renseignements sur leurs unités coloniales et sur leur valeur au combat. Des photos conservées à l'ECPA montrent effectivement des unités noires-américaines en France. Peut-être y avait-il à Fréjus un groupe d'observateurs américains qui aurait étudié les conditions de vie, d'entraînement et d'utilisation des troupes noires afin de les appliquer à leurs propres soldats.

Une si grande diversité d'origines se traduisait inmanquablement par des différences de mentalités fondamentales et des rivalités inévitables. L'état-major des camps a toujours essayé de séparer les différents peuples. C'est ainsi que les camps les plus isolés (les "Darboussières", les camps du golf ou de Boulouris) accueillait Malgaches, Indochinois ou tirailleurs du Pacifique pour les maintenir éloignés des Sénégalais, de loin les plus turbulents. Ces derniers avaient un sentiment de supériorité car ils étaient les plus nombreux et allaient le plus souvent au combat. Ils pensaient que les Indochinois ne savaient pas se battre (il y eut seulement deux BTI de première ligne). C'est tout juste s'ils leur accordaient une supériorité dans les tâches soignées ou plus "intellectuelles", mais ces qualités étaient pour eux très secondaires. Les prudents Annamites cherchaient à bien s'entendre avec les Sénégalais ou prenaient soin de s'échapper en vitesse au moindre désaccord, sous peine de recevoir une sévère correction !

Quant aux Malgaches, les Sénégalais ne les aimaient en général pas. Des troupes sénégalaises ayant participé à la conquête de Madagascar, ses habitants étaient considérés comme des "captifs", éléments d'une race inférieure et donc traitée avec indifférence et mépris.

Les vigoureux et querelleurs tirailleurs du Pacifique étaient par contre des rivaux à la mesure des Sénégalais. C'est d'ailleurs entre ces deux communautés que se déroulèrent les rixes les plus violentes, parfois meurtrières.

Les rivalités existaient au sein même des troupes sénégalaises. Les différentes tribus se disputaient pour savoir laquelle était la plus courageuse. Des altercations, le plus souvent verbales heureusement, se produisaient entre petits groupes. Les gradés arrivaient en général à calmer les esprits. Seulement cinq meurtres sont recensés de 1915 à 1919 et restent des événements marginaux.

### • Un dépaysement fragilisant les indigènes

Les camps de Fréjus-Saint-Raphaël furent créés pour faciliter l'adaptation des troupes coloniales au climat européen. Malgré des conditions climatiques moins rigoureuses qu'ailleurs, les hospitalisations de tirailleurs furent nombreuses et il fallut constamment ouvrir de nouveaux hôpitaux. Malgré les efforts de leur personnel, les décès furent nombreux. Nous en analyserons les causes avant de nous intéresser aux cimetières construits pour les accueillir.

Les premiers hôpitaux ouverts en 1914 étaient destinés à accueillir les blessés du front. Il y avait plusieurs types d'hôpitaux : les "hôpitaux temporaires" qui devinrent "hôpitaux complémentaires" à partir du début 1915, étaient gérés directement par le service de santé militaire. Les "hôpitaux auxiliaires" étaient gérés par des sociétés civiles d'aide aux blessés. Les "hôpitaux bénévoles" créés par des comités privés ou même par des particuliers portaient un numéro "bis", mais étaient sous le contrôle de l'armée. Enfin les établissements de l'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM) s'occupaient de ceux dont les familles se

trouvaient en zone occupée ou aux colonies. Ils étaient de faible capacité car souvent établis chez des particuliers.

Saint-Raphaël devant mettre à la disposition de la XV<sup>e</sup> région militaire trois cents lits, différents hôpitaux furent mis en service :

- L'hôpital auxiliaire n°44 fut mis en service le 4 septembre 1914 par la société de secours aux blessés militaires. D'une capacité de 118 lits, il aurait fonctionné jusqu'au premier semestre 1918.

- L'hôpital bénévole n°108 bis, de quarante lits fut installé du 11 novembre 1914 au 20 mars 1916 à l'hôtel de l'Ermitage.

- L'hôpital bénévole n°109 bis, situé au Grand Hôtel de Saint-Raphaël, d'une capacité de soixante-dix lits, ouvrit le 25 novembre 1914. Passé sous contrôle de l'armée le 31 juillet 1916 pour devenir hôpital complémentaire n°78, il compta jusqu'à cent quarante-quatre lits et fonctionna jusqu'au 10 juin 1919.

- Il faut aussi noter deux établissements de l'ACM : le n°79 à la Villa des Myrtes qui ouvrit du 17 décembre 1914 au 31 juillet 1915 ; le n°140 au Château Lou Casteou à Valescure qui fonctionna jusqu'en 1917 au moins.

Ces formations sanitaires de capacité modeste ont certainement dû recevoir les tirailleurs coloniaux (notamment les n°44 et 78). Ils ont aussi pu recevoir les officiers coloniaux exclusivement, car un seul décès d'officier est recensé, dans un hôpital de Saint-Raphaël justement.

C'est sur le territoire communal de Fréjus que se situèrent les principales formations sanitaires des camps. La ville réquisitionna l'hospice civil, le 16 septembre 1914, nommé hôpital bénévole n°75 bis le 23 novembre.

A la même date, les locaux de l'ancien Séminaire appartenant à la ville depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, furent aménagés pour recevoir 110 lits et former l'hôpital bénévole n°76 bis.

Le personnel de ces hôpitaux était civil car il n'y avait pas suffisamment d'infirmiers militaires pour eux. A partir d'avril 1915, ils commencèrent à accueillir en plus des blessés du front, les premiers tirailleurs alités des unités logeant à Fréjus. Dès le 1<sup>er</sup> juin, l'hôpital 76 bis fut réquisitionné pour loger uniquement ces tirailleurs. Du personnel militaire y serait nommé.

Le maire s'était tout d'abord opposé à ce début de militarisation car la mairie perdrait le contrôle de sa gestion et les éventuels bénéfices de l'indemnité journalière versée par l'armée (2,95 francs par jour et par malade hospitalisé). Il dut cependant céder.

Il faut dire que l'armée pouvait se plaindre de la gestion de l'hôpital, qui affichait de nombreuses carences. D'une part, les locaux étaient vétustes et peu adaptés à l'accueil d'une formation sanitaire. D'autre part, il avait fallu augmenter la capacité d'accueil à 350 lits pour des malades souvent contagieux et non plus des blessés de guerre. Or, l'eau usée était directement rejetée dans les caniveaux des rues voisines, d'où les dangers de contagion pour la population civile. Les vidanges des latrines se déversaient dans une fosse donnant sur la voie publique, entraînant odeurs et risques de débordement. Mais la mairie et l'armée s'opposaient pour savoir quelle administration devait prendre en charge les travaux. Enfin, les malades manquaient de lait, d'objets de première nécessité tandis que certains, atteints de maladie pulmonaire, n'avaient même pas de chemise.

Après de multiples plaintes des médecins des camps, l'état-major décida de militariser complètement l'hôpital, qui devint le 1<sup>er</sup> août 1915 l'hôpital complémentaire n°55. Le Génie apporta quelques améliorations aux équipements des bâtiments, même si le problème de vidange des latrines n'était toujours pas réglé en juin 1918. L'hôpital fonctionna jusqu'au 24 novembre 1919, sa capacité baissant progressivement avec l'ouverture de nouveaux hôpitaux. Quant à l'hôpital 75 bis, il resta à la charge de la mairie et ne reçut plus de tirailleur. Il ferma à la fin du conflit.

Dès 1916, l'afflux massif de bataillons coloniaux sur les deux communes avait rendu les formations sanitaires trop exigües. L'armée dut ouvrir de nouveaux hôpitaux. Les premiers furent installés près du camp Galliéni, de chaque côté de la RN 97.

L'hôpital complémentaire "sénégalais" n°66 se trouvait à droite de la RN 97 dans le sens Fréjus-Cannes et fut ouvert le 1er août 1916. Composé d'une trentaine de baraques de 34 lits chacune, il avait une capacité d'environ 1 000 lits. Ces baraques n'étaient pas disposées à même le sol mais rehaussées par un mur de briques, l'espace entre le sol et le plancher jouant le rôle d'isolant. L'hôpital disposait de nombreux équipements : bâtiments d'administration, cuisines, salles d'opération, laboratoire de bactériologie, étuves de désinfection et de sulfuration à électricité. Cet établissement accueillait la majorité des tirailleurs sénégalais (les autres allant à l'hôpital n°55). Quelques Malgaches et Indochinois y étaient aussi soignés, même si ces "races" allaient plutôt à l'autre hôpital.

L'hôpital complémentaire "annamite" n°67 était situé sur le côté gauche de la RN 97 et ouvrit à partir de septembre 1916. D'une capacité de 500 lits, il n'accueillait que des Indochinois et des Malgaches. Il disposait des mêmes équipements que l'hôpital n°66.

L'hôpital n°67 fonctionna jusqu'en mai 1921 alors que le n°66 avait fermé le 8 novembre 1919.

Un troisième hôpital fut ouvert dans le quartier du Bonfin : l'hôpital complémentaire n°86. Situé entre les deux nouveaux camps de la route de Bagnols, il fut ouvert durant le second trimestre 1918. Il avait une capacité de 1 400 lits, dont 400 spécialement équipés pour les soins des malades contagieux. Il accueillait toutes les races de tirailleurs. Cet établissement est encore en activité aujourd'hui sous le nom d'hôpital Jean-Louis.

Si certains médecins européens, qui avaient vécu aux colonies, connaissaient les us et coutumes des tirailleurs et savaient comment les traiter, d'autres n'avaient jamais été en contact avec eux. Les instructions leur demandaient "d'aimer et se faire aimer des indigènes pour gagner et mériter leur confiance". L'administration essayait d'éviter les mutations trop fréquentes pour que le personnel médical garde son expérience du traitement des indigènes. Certains médecins et infirmiers essayèrent de faire venir leur famille en raison de leur long séjour dans le Var.

Le service des salles était assuré par des infirmiers civils réformés encore assez robustes, mais aussi par des Indochinois ou des Malgaches, regroupés dans les sections d'infirmiers coloniaux créées en 1916. Ceux-ci se révélèrent des auxiliaires dévoués. Les Annamites notamment étaient appréciés des Sénégalais pour l'attention qu'ils portaient aux malades. Par contre, de nombreuses objections avaient été soulevées au sujet de l'utilisation d'infirmières. Beaucoup pensaient que les indigènes ne les traiteraient pas comme les "bonnes manières européennes" l'exigeaient. Elles étaient cependant employées dans le secrétariat, l'économat, la lingerie ou la stérilisation des instruments ou des pansements.

La plupart des hôpitaux était constituée de baraquements. Mais dans les grands bâtiments des hôpitaux n°55 et 78, il fallait mettre en garde les indigènes contre les grands escaliers auxquels ils n'étaient pas habitués. Les carreaux des fenêtres étaient protégés avec du grillage. L'hygiène était un problème constant, surtout dans les hôpitaux recevant des Sénégalais. L'usage du mouchoir n'était guère répandu, il fallait prévoir de nombreux crachoirs dans les salles. Les latrines devaient être équipées de sièges "à la turc" sans siphon sous peine d'avoir à retirer des tuyaux d'évacuation des vêtements, des pierres ou autres objets indésirables. C'était le cas dans les latrines des grands hôtels et du Séminaire. Les locaux réservés aux patients atteints de maladies contagieuses devaient être isolés ou munis de toile métallique sur les ouvertures. A la fin de la guerre, les aménagements extérieurs comprenaient une aire de promenade pour que les malades puissent profiter du soleil et que les tuberculeux

s'aèrent les poumons. Ils se reposaient dehors sur des "taras" (sorte de lit de camp) ou des nattes d'Afrique.

En général, ce sont les Sénégalais qui posaient le plus de problèmes. Ce n'était pas faute de bonne volonté car ils étaient très loyaux. Cependant, leur tempérament turbulent, imprévisible, parfois considéré comme naïf, rendait leur surveillance nécessaire. Il fallait rendre inaccessible les réserves de médicaments par exemple, car les Sénégalais allaient fouiller un peu partout, par curiosité. Les appareils électriques, les lampes, les clés, tout cela devait leur être interdit. Les cadres devaient veiller à ce que les malades suivent leur traitement et ne sortent pas dehors sans se couvrir car les changements de température étaient néfastes, surtout pour les Africains. Lors des sorties, les permissionnaires devaient porter une tenue correcte, car beaucoup allaient dans les lieux publics et devaient donner une bonne image de l'armée.

Les gradés devaient veiller à ce que le règlement soit appliqué pour tous, car les Sénégalais avaient un vif sentiment d'égalité et de justice. Il était préférable que les cadres de surveillance indigènes appartenissent à une famille dirigeante d'AOF ou d'une tribu guerrière pour imposer leur autorité aux autres.

Les malades bénéficiaient cependant d'attentions particulières de la part du personnel hospitalier. L'alimentation des patients était soignée. Les Sénégalais, qui étaient de gros mangeurs, avaient souvent droit à plus de nourriture avec des repas à base de riz, de viande et de légumes. L'administration veillait à améliorer l'ordinaire avec des produits exotiques : des huiles, des épices pour qu'ils retrouvent les saveurs de leur région d'origine. Ils avaient aussi de la confiture, du miel ou des fruits de saison. La boisson se résumait à de l'eau, du lait si le médecin le prescrivait, parfois un peu de vin.

Paradoxalement, l'armée distribuait aux malades de petits paquets de tabac. A partir du 15 janvier 1916, la distribution gratuite de "néffa" (tabac à priser africain) fut instaurée dans les hôpitaux indigènes. Cela maintenait le moral des malades. Quand cela était possible, le médecin essayait de regrouper les patients d'une même ethnie ou d'une même région : ils avaient ainsi les mêmes références et pouvaient discuter et se remonter le moral.

Si les informations sur les hôpitaux de Saint-Raphaël sont rares, par contre les archives municipales de Fréjus contiennent les bulletins de décès individuels envoyés à la mairie par les hôpitaux militaires situés sur la commune.

Du 1er août 1915, date de la militarisation de l'hôpital n°76 bis, au 31 décembre 1919, on compte 5 572 bulletins, auxquels il faut ajouter les 144 décès de tirailleurs d'avril à juillet 1915. Il y aurait donc eu 5 178 décès à Fréjus en 57 mois : 4 121 Sénégalais, 878 Malgaches, 326 Indochinois, 181 tirailleurs du Pacifique, 109 Somalis, 60 Européens, 22 Nord-Africains et 21 non-identifiés ou de diverses autres nationalités.

Tous ces tirailleurs sont malheureusement morts loin des champs de bataille, victimes anonymes de la maladie. Si trente mille Sénégalais furent tués au combat, il faut rajouter les quatre mille morts à Fréjus ainsi que ceux du Courneau et des camps du sud-ouest de la France, où le climat était plus mauvais que dans le Var, ce qui augmente le total des décès d'au moins un cinquième. Les 878 Malgaches décédés à Fréjus correspondent à un quart des pertes subies par ce contingent, proportion qui monte à presque la moitié pour les tirailleurs du Pacifique : 181 morts à Fréjus sur un total de 400 durant le conflit.

Cette importante mortalité peut s'expliquer par la présence des bataillons de dépôt (le 73e BDICF, rejoint en 1917 par le 72e BTS, bataillon de dépôt du camp du Courneau). Les unités, à leur départ des camps ou lorsqu'elles étaient au front, envoyaient leurs malades au bataillon de dépôt qui les échangeait contre des tirailleurs valides. Les effectifs des bataillons de dépôt étaient donc pour beaucoup des hommes en mauvaise santé, ce qui entraînait une mortalité plus importante. Pour exemple, 260 tirailleurs sur les 1 277 qui succombèrent en

1917 à Fréjus appartenait au 73e BDICF, soit 20%. La plupart des Nord-Africains n'étaient pas militaires mais travaillaient au centre d'aviation maritime ou aux carrières d'extraction du porphyre du Dramont.

Les bulletins de décès comportent une partie réservée à l'état-civil qui donne de nombreuses informations. Malheureusement, beaucoup de ces bulletins portent la mention "sans renseignement". En effet, de nombreux soldats n'avaient pas d'état-civil : 21% en 1916, 32% en 1917, 40,6% en 1918. L'administration française était loin de contrôler toutes les communautés qui composaient l'Empire. De plus, avec les besoins en effectifs toujours plus importants, le recrutement s'est déroulé sans se soucier de l'origine précise des recrues.

Indépendamment, l'année de naissance des tirailleurs est parfois indiquée, ce qui permet de procéder à une étude de l'âge des soldats coloniaux. 50% des bulletins mentionnent ce renseignement en 1916, 55% en 1917 et 40,8% en 1918.

### Répartition totale des tirailleurs par tranche d'âge (en %)

Tranches d'âge	1916	1917	1918
Moins de 20 ans	10,5	12,25	9,5
De 21 à 25 ans	47,5	50	48,75
De 26 à 30 ans	28,5	25	26
De 31 à 35 ans	10	9	10
De 36 à 40 ans	2	3,25	4,5
Plus de 40 ans	1,5	0,5	1,75

Cependant, l'étude de l'âge des tirailleurs selon leur origine permet de mettre en valeur des différences notables entre chaque race. Les troupes sénégalaises constituèrent le plus gros effectif présent dans les camps. Leurs 2 598 bulletins en 3 ans fournissent cependant les informations les plus partielles : seulement 1 031 (soit 39,7%) mentionnent l'année de naissance. Cette proportion est trop faible pour affirmer que les résultats de l'étude sont totalement fiables. C'est l'année 1918 en particulier qui pose un problème car seulement 31,6% des bulletins nous renseignent sur l'âge des tirailleurs.

Leur grande majorité était jeune, plus de la moitié ayant entre 21 et 25 ans : les proportions dans cette tranche d'âge sont très supérieures à la moyenne de l'effectif total. Au contraire, moins de 10% des tirailleurs avaient plus de 30 ans.

### Répartition des tirailleurs sénégalais par tranche d'âge (en %)

Tranches d'âge	1916	1917	1918
Moins de 20 ans	9	4,5	10
De 21 à 25 ans	53,1	62,6	57,25
De 26 à 30 ans	28	24,6	24
De 31 à 35 ans	7	6,6	6,25

De 36 à 40 ans	1,2	1,5	2,5
Plus de 40 ans	1,7	0,2	0

1916 et 1918 sont des années durant lesquelles arrivèrent massivement en France les soldats issus des recrutements dans les colonies. Au regard des bulletins de décès de l'année 1918, il faut conclure que le recrutement qui fut effectué cette année l'a été avec hâte et sans distinction. En effet, c'est dans les bataillons nouvellement formés avec des contingents issus de cette campagne d'engagement que l'on trouve une grande partie des tirailleurs "sans renseignement" ainsi que les soldats les plus jeunes.

L'étude des bulletins des tirailleurs malgaches permet de constater que la composition de leurs unités était bien différente. Les résultats sont plus fiables, car l'année de naissance est indiquée sur 63,3% des bulletins. Il y a peu de décès en 1916, par contre les autres années sont plus significatives. On compte en 1917 et 1918 respectivement 328 et 319 décès. Or, l'année de naissance est indiquée sur 205 et 204 bulletins, ce qui permet une étude comparative précise.

#### **Répartition des tirailleurs malgaches par tranche d'âge (en %)**

<b>Tranches d'âge</b>	<b>1916</b>	<b>1917</b>	<b>1918</b>
Moins de 20 ans	38,5	24,4	17,1
De 21 à 25 ans	23	30,7	40,7
De 26 à 30 ans	19,2	24,9	26,5
De 31 à 35 ans	15,4	12,7	8,4
De 36 à 40 ans	3,9	5,8	4,4
Plus de 40 ans	0	1,5	2,9

La première remarque est que le contingent malgache a été recruté dans toutes les tranches d'âge. Il y avait de 15 à 20% d'hommes âgés de plus de trente ans dont un nombre non négligeable dépassant la quarantaine. D'un autre côté, il y avait une forte proportion de très jeunes gens, âgé de vingt ans au moins : pratiquement un quart en 1917, ce qui est énorme. Le poids de la guerre a donc été supporté par un large éventail de la population masculine de l'île.

En ce qui concerne les Indochinois, nous disposons de 67,1% des bulletins mentionnant l'année de naissance. Il en ressort que les tirailleurs annamites étaient en général plus âgés que les autres races puisque 70% au moins avaient plus de 25 ans.

#### **Répartition des tirailleurs indochinois par tranche d'âge (en %)**

<b>Tranches d'âge</b>	<b>1916</b>	<b>1917</b>	<b>1918</b>
Moins de 20 ans	0	9	0
De 21 à 25 ans	28,5	17	27

De 26 à 30 ans	53	38	32,5
De 31 à 35 ans	15,5	14	22
De 36 à 40 ans	3	21	12,5
Plus de 40 ans	0	0	6

Les Indochinois se sont bien adaptés au climat européen : ce sont eux qui subirent le moins de perte proportionnellement aux effectifs qui séjournèrent dans les camps varois.

Sur les 133 bulletins des tirailleurs du Pacifique, 99 (74,4%) mentionnent l'année de naissance. C'est l'année 1918 qui permet le mieux de se faire une idée de l'âge moyen du bataillon. En effet, ce dernier fut consigné le 23 avril en raison d'une épidémie non précisée qui entraîna la mort de nombreux tirailleurs. Alors que les quelques bulletins recensés en 1916 et 1917 concernaient uniquement des soldats âgés de 18 à 29 ans, les chiffres de 1918 sont différents. La maladie ayant du frapper au hasard, les proportions sont certainement plus représentatives de l'effectif du bataillon.

#### **Perte du bataillon du Pacifique en 1918 (en %)**

Moins de 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 40 ans	Plus de 40 ans
3,75	40,75	26	21	6	2,5

Ces chiffres confirment que toutes les classes d'âge étaient représentées au sein de cette unité.

Quant aux bulletins du bataillon somalis, 69 sur 99 (soit 69,7%) sont utilisables pour cette étude.

#### **Perte du bataillon somalis de 1916 à 1919 (en %)**

Moins de 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 40 ans	Plus de 40 ans
7,5	62	16	13	1,5	0

Comme pour les Sénégalais, la grande majorité des tirailleurs avait entre 21 et 25 ans, mais il y avait un noyau de soldats d'une trentaine d'années, qui étaient souvent des sous-officiers ou des meneurs au sein des sections.

La plupart des cadres européens avaient entre 25 et 35 ans pour les sous-officiers, il fallait, en effet, une certaine maturité pour avoir autorité sur les indigènes.

Les colonies ont, dans une large mesure, envoyé des troupes âgées de moins de 25 ans, la proportion se situant aux alentours de 60%. Ce sont ces jeunes générations qui ont supporté les plus grandes pertes. Il est difficile d'évaluer les effets produits par la disparition de ces forces vives sur le développement de leur région d'origine. S'il est certain qu'il y a eu comme en France des classes creuses, le phénomène a pu être atténué car les mariages étaient plus précoces et la natalité plus élevée ; la pratique de la polygamie chez certains peuples augmentait également le nombre d'enfants pour un même géniteur.

Dans la majorité des cas, le séjour des tirailleurs à l'hôpital avant leur décès était relativement court : une à deux semaines, parfois jusqu'à un mois. C'est peu après l'arrivée de nouveaux contingents de tirailleurs séjournant pour la première fois en France que la mortalité était la plus élevée.

Durant la période d'hivernage des bataillons sénégalais, la mortalité s'élevait régulièrement à partir de l'arrivée des BTS, pour atteindre sa triste apogée lors de leur départ sur le front. Tous les autres contingents se sont mieux habitués au climat européen. L'hiver était la saison la plus dangereuse pour les Malgaches et les Indochinois. Les Somalis souffrirent le plus à leur arrivée en France, durant l'hiver 1916-1917, puis leur mortalité demeura faible par la suite. Quant aux tirailleurs du Pacifique, le climat ne semble pas les avoir gênés. Seule une épidémie au sein de leur bataillon les obligea à observer une quarantaine du 23 avril au 29 mai 1918 et entraîna le décès de nombreux soldats.

Ce sont donc les premiers temps du séjour en France ainsi que l'hiver qui furent les périodes les plus néfastes pour les tirailleurs coloniaux.

Les bulletins de décès comportent aussi un emplacement où est indiqué le diagnostic de la mort. Les médecins ont mentionné une cause précise jusqu'en mars 1917. Ensuite, ne figura plus que la mention "mort naturelle", exceptée pour les accidents ou les meurtres.

D'avril 1915 à mars 1917, 1171 décès sont recensés. Si 21,1% des bulletins ne portent aucun diagnostic, les autres font ressortir que sont surtout des infections situées au niveau de l'appareil respiratoire qui étaient fatales aux indigènes. En effet, ce sont surtout des pneumonies (509 soldats), des congestions pulmonaires (91 soldats) ou des bronchites (17 soldats) qui étaient diagnostiquées, soit plus de 50% du total des décès. Les principales autres causes de mortalité sont la tuberculose (89 hommes), la méningite (22 hommes) ou la dysenterie (21 hommes). Ces infections étaient généralement la conséquence du changement de climat.

Cependant, la thèse de médecine du docteur Ciamin (1920), qui fut médecin à l'hôpital n°55 de Fréjus durant le conflit, nous apporte des précisions sur la mortalité des Sénégalais. Il indique en effet que "du 12 avril 1915 au 24 décembre 1917, dans un hôpital de 400 lits, il y eut 1 068 décès dont 323 dus à la tuberculose."

Cette proportion de 30% de tuberculeux infirme les diagnostics des bulletins qui n'indiquent pour leur part que 7%. L'ouvrage du médecin nous fournit l'explication de cette différence : "des tirailleurs entraient pour pneumonie mais avaient un joli souffle. Sous l'influence du traitement, ils semblaient guérir, mais brusquement la température remontait et le dénouement fatal survenait en quelques jours (...) Le diagnostic était difficile à établir car il y avait beaucoup de symptômes qui ne se rapportaient pas à la tuberculose, mais qui en découlaient".

C'est seulement à l'autopsie qu'une tuberculose généralisée était identifiée. Plus de 300 autopsies furent pratiquées à Fréjus et montrent les ravages de la maladie : "rien n'est respecté (...), le corps ne se défend pas. On trouve des tubercules gros comme une noix ou même un poing dans les poumons, le cerveau, le foie". Ces organismes pourtant robustes se comportaient comme celui d'un enfant devant cette maladie, qui prenait une forme foudroyante. Le fait de manger dans le même plat, la promiscuité des baraques d'hébergement, une bronchite mal soignée ou une plaie mal protégée étaient autant de risque d'infection pour les tirailleurs. Il faut aussi prendre en compte le changement de climat, avec l'humidité et les variations thermiques différentes de l'Afrique. Ajoutons le rythme de vie, plus difficile à supporter en raison des efforts demandés lors des exercices militaires quotidiens. Toutes ces causes pouvaient affaiblir physiquement les tirailleurs.

Mais le facteur le plus important était que l'organisme des indigènes n'était pas préparé à combattre le bacille. Les Africains n'avaient pas ou peu eu de contact avec la tuberculose auparavant et n'avaient pas de défense à lui opposer. Les Indiens d'Amérique avaient eu le même problème lorsqu'ils avaient été infectés par les nouveaux microbes apportés par les Européens.

Il ne faut cependant pas oublier que le facteur psychologique tenait une place importante pour la bonne santé des indigènes. Ainsi, beaucoup souffrirent d'être éloignés de

leur région d'origine et plongés dans cette civilisation européenne si différente de la leur : ils avaient le "mal du pays". Ils subissaient les tentations de la "vie facile" : alcoolisme, fréquentations des prostituées, jeux d'argent, qui s'avéraient dangereux pour leur santé. Le grand ennemi de l'Africain était l'ennui, "qui annihile chez eux toute force et même toute velléité de résistance physique ou morale".

A partir de juin 1915, les officiers devaient lire à leurs soldats et aux malades les *Nouvelles du Front*, pour maintenir la foi en la victoire finale par la description des faits d'armes des troupes alliées. La correspondance avec les familles fut aussi encouragée par la distribution de cartes déjà affranchies : les soldats n'avaient qu'à écrire un petit texte à leurs proches ainsi que le lieu d'expédition. Cette mesure eut un succès certain et incita même des femmes restées au pays à envoyer leur photographie : "tirées par un artiste malhabile, elles prennent vite la place des portraits plus esthétiques que l'on rencontrait naguère dans les mains de nos Africains".

Malgré ces mesures méritoires, le "mal du pays" fut toujours douloureusement ressenti par les tirailleurs. Cependant il y eut peu de suicides : 8 de 1916 à mai 1919 (seulement des Sénégalais). Mais ce facteur psychologique ne doit pas être négligé pour expliquer la fragilité physique des tirailleurs.

Le nombre hélas élevé de décès dans les hôpitaux obligea l'état-major à aménager de nombreux cimetières. Les premiers morts en 1915 furent enterrés dans les cimetières municipaux. A Fréjus, c'est une bande de gazon à l'entrée du vieux cimetière qui fut utilisée dans un premier temps. Les cadavres y furent mis pèle mèle dans une fosse commune, et leur nombre exact n'est même pas connu. Le premier cimetière militaire ne fonctionna qu'à partir d'août 1915 : avant cette date, 144 tirailleurs au moins décédèrent à l'hôpital 76 bis, et il n'y a pas de registre des décès à l'hôpital 75 bis. Quelques tirailleurs furent ensuite inhumés après août 1915, leur nom figurant sur des croix du mausolée du cimetière. Il y aurait donc plus de 150 corps de Sénégalais au cimetière municipal de Fréjus.

Quant au cimetière municipal de Saint-Raphaël, il ne semble pas avoir reçu beaucoup d'inhumations. Un mausolée central fut aménagé en 1919 : les soldats enterrés sont principalement des européens. Cependant, cinq tombes portent un nom d'origine polynésienne ou canaque. Ces décès datant de 1918, ces hommes pourraient avoir appartenu au bataillon du Pacifique. Celui-ci, alors cantonné au camp de Boulouris fut touché par une épidémie à cette époque : des soldats hospitalisés d'urgence à l'hôpital n°44 ont pu y décéder et être inhumés dans ce cimetière. L'énorme majorité des enterrements a cependant été effectuée dans des cimetières militaires.

L'état-major dut prévoir la mise en place d'un cimetière dès 1915. Il loua pour dix ans à partir de juillet 1915 une parcelle de terrain de 900m<sup>2</sup> au quartier des Evêques. Ce cimetière provisoire fut mis en service en août. Mais avec le projet de construire sur le site de Fréjus-Saint-Raphaël un grand nombre de camps de transition climatique, l'agrandissement de ce cimetière devenait indispensable. Le 1er avril 1916, la mairie accepta de louer de nouveaux terrains qui portèrent la superficie du cimetière à 5 327 m<sup>2</sup>.

L'Armée voulut ensuite acheter définitivement cette parcelle, en vertu de la loi du 29 décembre 1915 qui spécifiait que les indigènes devaient avoir des "sépultures perpétuelles". Elle voulait aussi une promesse de vente pour les terrains qu'occupait le camp Galliéni en vue d'une installation durable.

Mais la mairie refusa tout d'abord. Il apparaîtrait en effet qu'elle se méfiait de l'utilisation que l'armée ferait de ces terrains. Une lettre du maire, monsieur Coulet, traduit ces inquiétudes : "si l'armée destine ces terrains à des casernements, il est possible de s'arranger ; si c'est pour y mettre des hôpitaux et des cimetières et placer les troupes ailleurs, ce n'est pas intéressant ni très réjouissant". Cette décision fut finalement repoussée à la fin de la guerre. L'armée ayant donné des garanties sur le stationnement d'une garnison permanente, l'acte de

vente fut signé le 18 novembre 1918, les terrains contenant le cimetière, dont la superficie avait été portée à 9 200 m<sup>2</sup>. A l'arrêt des inhumations, fin 1922, il contenait 5 210 tombes, qui furent déplacées durant les années 60 au Mémorial de Luynes (Bouches-du-Rhône), pour laisser place aujourd'hui au tennis municipal et au Mémorial des guerres d'Indochine.

Un autre cimetière fut mis en service à 500m de l'hôpital n°86, dans le quartier de la Baume. Les terrains, choisis en juin 1918, accueillirent les premiers tirailleurs décédés le 12 janvier 1919. Il resta le seul cimetière en activité à partir de 1923 et demeura un lieu de souvenirs jusqu'à la fin des années 80. Les tombes ont depuis été transférées dans un autre mémorial et les terrains ont servi à l'édification d'un centre de vacances qui jouxte l'autoroute A8.

Aujourd'hui, les seules minces traces qui témoignent de l'aspect le plus douloureux de la présence coloniale à Fréjus-Saint-Raphaël restent les quelques tombes des cimetières municipaux. C'est bien peu.

### • L'influence de l'armée sur la commune

A partir de 1915, apparut une économie basée sur les distractions des tirailleurs en permission. C'était le cas notamment de la prostitution. La présence de 20 000 à 40 000 hommes éloignés de chez eux correspondait évidemment à une clientèle potentielle énorme. A l'époque, les maisons de tolérance existaient encore, la prostitution clandestine étant interdite.

Des mesures de sauvegarde de l'hygiène publique furent mise en place par l'arrêté municipal du 6 mars 1916. Toute femme se livrant à la prostitution devait en faire la déclaration au commissariat. Une carte avec son signalement lui était alors délivrée. Elle devait subir une visite médicale à son arrivée en ville, chaque samedi matin ainsi qu'à son départ. Ces visites étaient effectuées dans un local de la mairie pour les isolées, ou dans les maisons de tolérance pour leurs pensionnaires. C'est ainsi que les Fréjussiens croisaient chaque semaine "la calèche", surnom du véhicule utilisé par le médecin et le commissaire de police pour se rendre dans les divers établissements. Ces derniers augmentèrent durant le conflit. Il y en avait un au quartier des Sables ; un rue des Potiers au centre de Fréjus ; un près du cimetière municipal (la villa Bel-Air) ; deux sur la route de Bagnols après l'ouverture des nouveaux camps ; un à Saint-Raphaël au quartier des Iscles.

Si les pensionnaires des maisons de tolérance étaient régulièrement suivies au niveau médical, ce n'était pas le cas des "messuguières" (les prostituées clandestines) qui étaient nombreuses en ces temps difficiles, attirées par des gains rapides. Elles s'exposaient cependant aux maladies vénériennes et pouvaient les propager en ne se soignant pas.

La lutte contre ces maladies fut une préoccupation constante pour les médecins militaires. Le problème était que la grande majorité des tirailleurs refusait catégoriquement d'utiliser des "moyens de préservation d'un usage répandu chez les civilisés". Une autre solution plutôt simpliste et dangereuse était d'expulser de la ville une femme reconnue malade. Le colonel Calisti, commandant les camps en 1919, s'éleva avec raison contre cette mesure qui ne faisait que déplacer le problème.

Ce même colonel eut aussi le projet de réduire le nombre des maisons de tolérance à cause de la baisse des effectifs indigènes. Le commissaire de police émit un avis défavorable car selon lui, le maintien des "maisons closes" était le seul moyen de surveiller médicalement les prostituées. En novembre 1919, il restait quatre maisons de tolérance à Fréjus, dont le nombre de pensionnaires variait selon l'importance du contingent de troupes : c'était en quelque sorte la loi de l'offre et de la demande, il ne fallait pas intervenir. Cette activité continua donc, restant "un fait que la morale réprouve mais qui doit être considéré comme une soupe nécessaire."

C'est ainsi que l'on voyait les jours d'affluence de longues files de Sénégalais aux portes des établissements attendant patiemment leur tour. Ils étaient surveillés par quelque sous-officier indigène énergique qui se sentait investi de sa mission de commandement même en dehors des heures de service. Quant à la "première fraction d'attente, elle dévalait jusqu'au bas de l'escalier disposée sur chaque marche, pantalon et veston sur le bras gauche, honoraires dans la main droite". Les tirailleurs ne perdaient pas le sens de l'ordre durant leur permission !

Les indigènes purent aussi nouer des idylles avec les femmes de la région, ce qui pouvait entraîner quelques désillusions. En juin 1920, le maire de Fréjus recevait une lettre d'un chef de bataillon basé en Guinée qui lui retournait les 5 francs envoyés par une femme pour avoir les nouvelles d'un tirailleur. Précisant que s'il l'avait voulu, le soldat lui aurait écrit, il donnait aussi le point de vue généralement en vigueur à l'époque chez les Européens au sujet des rapports avec les indigènes : "Ce sont en général de braves gens, à qui la France doit être reconnaissante... mais qui sont si éloignés de nos idées sur la morale, la famille, les affections et les sympathies, qu'il n'est pas toujours convenable pour une femme de race européenne de s'attacher à eux par des liens trop tendre".

A côté de ces plaisirs "charnels", les tirailleurs pouvaient consommer dans les bars et les débits de boisson qui se multiplièrent avec la présence des troupes. L'alcoolisme fut d'ailleurs un véritable fléau, notamment chez les Sénégalais. L'état-major essaya de réglementer cette consommation. Dès le 16 août 1915, excepté le cidre et la bière, toute vente d'alcool était prohibée au Sénégalais. Cette mesure fut étendue le 1er mai 1917 à tous les contingents indigènes présents dans les camps. Ces arrêtés ne s'appliquaient par contre pas aux Européens. Un autre arrêté du 30 octobre 1915 régla les horaires d'ouverture selon les origines. Durant la semaine, les débits et cafés étaient ouverts aux Européens de 17 heures à 20 heures ; les indigènes n'y avaient accès que les mardis et jeudis aux mêmes horaires. Les dimanches et jours fériés, les Européens pouvaient consommer de 11 heures à 20 heures, les indigènes de 14 heures à 20 heures.

Les permissionnaires devaient porter une tenue correcte et tout attroupement tumultueux ou bagarre étaient interdits. Des patrouilles jalonnaient les agglomérations et des postes de police provisoires étaient installés le long des routes menant aux camps.

Les Sénégalais étaient en général les plus turbulents, déclenchant des bagarres ou s'amusant à faire du bruit avec tout ce qui leur tombait entre les mains.

Les jeux d'argent étaient très prisés des tirailleurs, malgré l'interdiction de les pratiquer. En 1917, l'autorité interdit la vente de bougie aux tirailleurs, qui les utilisaient pour jouer la nuit dans les baraques, avec tous les risques d'incendie que cela comportait. Les paquets de cartes, que les gradés essayaient d'interdire, se vendaient jusqu'à 30 francs au marché noir.

L'armée essaya de distraire les tirailleurs par des projections cinématographiques : les indigènes découvraient ainsi avec émerveillement cette nouvelle technologie. Il est aussi fait mention d'une conférence faite à une soixantaine de tirailleurs en octobre 1915, dont le sujet est hélas inconnu. D'autres réunions de ce type, à but peut-être culturel, ont pu se dérouler durant le conflit. Dans la plupart des cas, les loisirs des soldats coloniaux furent très lucratifs pour les commerçants locaux.

La présence de l'armée laissa une forte empreinte sur les terrains communaux. Les parcelles utilisées pour l'érection du complexe militaire furent toutes d'abord réquisitionnées. Si la mesure était provisoire, les propriétaires étaient indemnisés, en général à la fin de l'occupation, pour la réquisition et les éventuels dégâts commis. Avec le départ de la majorité des troupes en 1919, beaucoup de camps furent abandonnés, notamment ceux de Saint-Raphaël, dont les terrains étaient destinés, avant la guerre à une urbanisation résidentielle.

L'armée essaya de rendre des parcelles les moins abîmées possible, en remuant le sol, tassé par le séjour des soldats, pour permettre à la végétation de repousser.

Les camps du golf de Valescure, situés sur le parcours même ou aux alentours furent eux aussi rendus à leur propriétaire. Pour Saint-Raphaël, la présence des troupes ne fut qu'une parenthèse dans l'histoire de la cité, vouée à présent au tourisme.

A Fréjus, au contraire, la municipalité souhaitait une présence durable de l'armée. Cette dernière voulant aussi avoir une garnison permanente, elle acheta de nombreuses parcelles. Le plus souvent, il fallut engager une procédure d'expropriation car les propriétaires demandaient beaucoup plus que ce que proposait l'armée. Certains cas étaient épineux, notamment lorsque l'Etat n'achetait pas la parcelle entière. Bien souvent, le reliquat des terrains était déprécié par la présence toute proche de camps ou pire, d'hôpitaux : sa vente était alors pratiquement impossible. Des sommes de dédommagement furent donc incluses dans certaines indemnités d'expropriations. L'armée acquit les terrains des camps Galliéni, Darboussières, de la Lègue, des Caïs et d'un nouveau camp à Puget-sur-Argens, qui accueillirent les troupes de la garnison permanente de Fréjus.

Le séjour des troupes s'accompagna aussi de dégradations diverses sur les cultures et terrains des propriétaires locaux. Les plaintes devaient être adressées à la mairie, qui prenait contact avec un délégué de l'administration militaire locale pour examiner la plainte et éventuellement dédommager le propriétaire. Il est vrai que certains chefs d'unité faisaient preuve de légèreté durant leurs manœuvres en ne respectant pas les propriétés qu'ils traversaient. D'autres firent preuve de bonne volonté en avertissant eux-mêmes la mairie des dégradations commises par leurs hommes. Cependant, certains plaignants exagérèrent leur estimation du préjudice : les différents commandants des camps se plaignirent à plusieurs reprises à la mairie que les indemnités demandées étaient exorbitantes. Certains voulaient réaliser un bénéfice aux frais de l'Etat. Avec le temps, on demanda aux plaignants de se rendre immédiatement après le constat du préjudice à la gendarmerie ou au commissariat, accompagnés si possible du fautif, pour que sa réclamation soit prise en compte et les dégâts examinés rapidement par les forces de l'ordre.

L'un des propriétaires les plus intransigeants au sujet des dédommagements fut un riche notable anglais, monsieur Goodhart-Rendel. Il possédait 400 hectares de terres de la route de Cannes à Valescure, près des différents camps implantés dans ces quartiers. Les troupes qui y stationnèrent firent de nombreux dégâts et l'administrateur des terrains de monsieur Goodhart-Rendel alla jusqu'à rencontrer Georges Clemenceau, sénateur du Var, de passage à Fréjus en janvier 1920, pour faire entendre ses droits.

Les plaintes pour vol de fruits ou de légumes étaient également fréquentes. En ces temps difficiles où l'ordinaire n'était pas copieux, les soldats pouvaient être tentés de se servir. Mais une autre explication nous est fournie dans une lettre du lieutenant-colonel Lame du 19 août 1920. Bien que la date soit postérieure à la période étudiée, les arguments avancés sont aussi valables pendant le conflit. Le problème était simple : les mentalités étaient différentes. "Beaucoup de troupes arrivent à peine et n'ont pas le sens de la propriété : ils prennent du raisin comme ils le feraient chez eux où il n'y a pas de clôture".

Pour remédier à ce problème, l'armée plaça des sentinelles pour surveiller les champs au moment des récoltes. C'était le cas par exemple à la saison des pêches, dont la production locale était reconnue internationalement, ou durant les vendanges. Aucun militaire n'était autorisé à circuler près des lieux de récolte et les suspects, même civils devaient être amenés au poste de police le plus proche. Cette surveillance était effectuée de 5 heures à 20 heures et permit de limiter les vols.

Cet impact négatif de la présence militaire ne peut faire oublier que cette dernière permit en contrepartie le maintien d'une activité commerciale importante, source de revenus substantiels.

Le sud-est de la France souffrit durant le conflit de sa dépendance alimentaire vis à vis des grandes régions de productions agricoles. Les denrées essentielles étaient rares. Les réseaux d'approvisionnement de l'armée étaient distincts de ceux des communes. Les militaires n'avaient pas le droit de distribuer de nourriture aux civils. Par contre, les marchands locaux pouvaient vendre leurs denrées aux soldats, mais alors, celles-ci manquaient aux civils. La situation se détériora au printemps 1916, avec l'arrivée massive des troupes coloniales qui entraîna une pénurie de produits de première nécessité (pain et sucre en particulier). Les mairies des deux communes prirent des arrêtés pour interdire la vente aux indigènes du pain (mars 1916) et du sucre (29 décembre 1916).

Les gradés qui ne logeaient pas dans les camps habitaient en ville, parfois avec leur famille. Ils devaient pour leur part s'approvisionner dans les commerces, comme les civils. Ils disposaient des mêmes cartes d'alimentation qui donnaient droit à des rations de pain et de sucre prédéfinies. En février 1918 par exemple, il y avait 322 officiers, sous-officiers et 183 de leurs proches logeant à Fréjus. A cette époque, ils furent invités à venir s'approvisionner à l'Intendance pour réserver aux civils le pain devenu rare, à cause de la pénurie de farine. La situation s'améliora heureusement durant l'année.

Si les denrées essentielles étaient interdites de vente, les troupes avaient le droit d'acheter des produits venant de l'agriculture locale. La municipalité dut déplacer le marché de la place centrale (actuelle place de la Liberté) à la place de la République, devant la mairie et la cathédrale. Celle-ci était plus spacieuse pour faire face à l'afflux des soldats venant compléter leur ration. Les volailles étaient très demandées par les Sénégalais pour leur sacrifice rituel, et notamment les poules blanches. Ce commerce donna lieu à des abus au niveau des prix pratiqués, qui provoquèrent la colère du commandant du camp en mai 1915 : une poule coûtait 7 francs à Fréjus, contre 5 francs à Paris et 4 en province. Une poule blanche atteignait 10 francs. L'autorité militaire exigea que le prix des volailles soit affiché clairement et que l'on n'abuse plus "de l'inexpérience des soldats noirs venus défendre la France".

Les besoins n'étaient pas seulement alimentaires : des bataillons demandaient parfois l'autorisation à la mairie d'aller chercher des souches d'arbres ou de bruyères pour compléter leur dotation de bois de chauffage. Les agriculteurs fournirent aussi du fourrage pour les animaux en dotation dans les unités. L'armée sollicita les entrepreneurs locaux pour divers travaux comme par exemple l'aménagement du cimetière Gallieni ou la livraison de croix et de cercueils. Les carrières locales fournirent différents matériaux nécessaires aux travaux dans les camps ou pour l'entretien des voies communales mises à mal par les passages incessants de convois militaires.

L'armée contribua donc à une lucrative activité économique locale, bienvenue en ces temps de crise.

L'armée fournit des groupes de soldats pour des tâches diverses. C'était par exemple le cas lorsque des incendies se déclaraient, et cela malgré le manque de moyens de lutte efficace. Les efforts conjugués des civils et des militaires n'empêchèrent pas 12 000 hectares de brûler durant l'été 1918 aux alentours des deux communes. Pour essayer d'éviter ces catastrophes, les tirailleurs étaient employés au débroussaillage sur les terrains jouxtant des lieux habités.

L'autre domaine dans lequel l'armée fournit une aide conséquente fut le travail agricole. Il fallait en effet pallier l'absence des masses paysannes mobilisées afin de maintenir une production suffisante. Dès le 15 mai 1915, le préfet du Var disposa de 120 prisonniers allemands qu'il répartissait au gré des demandes. Des permissions de 15 jours non renouvelables pouvaient être accordées aux agriculteurs des dépôts militaires pour qu'ils travaillassent aux champs.

A la fin de janvier 1916, des "équipes militaires agricoles" furent créées pour fournir une aide aux exploitants. Ceux-ci devaient payer à chaque soldat un salaire de 0,15 francs par heure, ainsi qu'une prime de 1,64 franc par jour, le gîte et le couvert. Les militaires étaient le plus souvent demandés par la mairie, au moment des récoltes en général. Elle se chargeait ensuite de répartir les tirailleurs là où le besoin s'en faisait sentir.

Cependant, ces détachements n'étaient que ponctuels car les tirailleurs restaient avant tout des militaires. Il fallait une main d'œuvre abondante et régulière. Le 2 février 1916, le ministère de la Guerre diffusa une circulaire demandant à chaque commune ses besoins en main d'œuvre pour l'agriculture et l'industrie, en vue d'utilisation de travailleurs coloniaux.

Si quelques Nord-Africains travaillèrent au centre d'Aviation maritime et dans les carrières de porphyre du Dramont, la majorité de la main d'œuvre à Fréjus fut d'origine indochinoise et destinée aux travaux agricoles.

Des équipes de cinq hommes au minimum furent disponibles à partir d'avril 1917, au prix de 2 francs par jour et par personne, auquel il fallait rajouter la nourriture et le logement. Ces Annamites descendaient du "groupement des travailleurs coloniaux indochinois agricoles du Var" dont le dépôt était basé à Draguignan.

Les six premiers Annamites arrivèrent à Fréjus le 15 avril 1917. Ensuite, leur nombre varia suivant les saisons, oscillant entre une douzaine et un maximum de 41 de juillet à novembre 1918. Ils étaient au service des propriétaires locaux, qui en prenaient parfois quelques uns à temps plein. D'autres ne les demandaient qu'au moment de leur récolte. Cependant, un conflit d'origine financière entre les employeurs et l'armée écourta le séjour des Annamites. En effet, l'Etat avait imposé depuis le 1er juillet 1918 une taxe de 2,20 francs par jour et par travailleur qui n'était pas prévue au départ et qui augmentait considérablement le prix de cette main d'œuvre. De nombreuses lettres font état de l'exaspération des exploitants. Des indigènes fournis par les camps coûtaient 1,89 francs par jour, contre 3,55 francs pour les travailleurs de l'Etat, soit presque plus du double. Ni les exploitants, ni la mairie n'étaient disposés à payer un tel supplément : chaque partie restant sur sa position, les travailleurs annamites furent rappelés, les derniers quittant Fréjus le 1er mai 1919. Ils avaient donné entière satisfaction durant leur séjour et cette participation à la vie communale permit des rapports plus chaleureux entre Européens et indigènes.

Les revues militaires étaient aussi un moyen de maintenir un lien avec la population locale. La première revue eut lieu dès le 22 avril 1915 et fut accompagnée de remises de décorations aux soldats qui s'étaient mis en valeur durant leur premier engagement. Régulièrement, les bataillons présents dans les camps étaient inspectés par le "général inspecteur des contingents indigènes". Les habitants et leurs élus y étaient invités. Ces inspections avaient lieu au camp des Sables, au terrain des Arènes à Fréjus ou sur le plateau Notre-Dame à Saint-Raphaël. Quant aux revues, elles se déroulaient sur le boulevard Félix Martin, long de 2,5 km.

Durant le conflit, la fête nationale eut "un caractère exclusivement patriotique et commémoratif". Les monuments publics étaient pavés aux couleurs alliées mais aucune réjouissance publique n'était autorisée. Après l'armistice, les animations augmentèrent nettement avec l'euphorie de la victoire, malgré les conditions de vie toujours difficiles et la poursuite des combats en Orient.

Lors de la fête du Têt (le nouvel an chinois), les infirmiers annamites de l'hôpital n°67 organisèrent, le 31 janvier 1919, avec l'autorisation du général Bordeaux commandant les camps et du maire, une procession dite "de la licorne" à travers la ville. Le lendemain, 1er février, Jour de l'An chinois, une fête ouverte à la population fut donnée à l'hôpital n°67 avec une séance de théâtre annamite, de la lutte, des danses et chants folkloriques indochinois.

Le 6 avril, la pagode bouddhique du cimetière Galliéni fut inaugurée en présence des autorités municipales. Le 16 avril, le préfet autorisa à nouveau les bals dans les communes.

Le 24 juin, à l'annonce de la signature des traités de paix par l'Allemagne, l'armée participa aux réjouissances qui se déroulèrent en tirant des salves d'artillerie.

Le Parlement vota ensuite une loi instituant les 1er et 2 novembre comme jours de "commémoration et de glorification des victimes de la Grande guerre". Toute réjouissance fut interdite à Fréjus durant ces deux journées pour leur donner un caractère de deuil. Des habitants de Fréjus vinrent d'ailleurs se recueillir dans les cimetières coloniaux pour montrer que ces hommes venus de lointains horizons pour les défendre n'étaient pas oubliés.

L'armée coloniale, par sa participation à la vie locale était devenue après la guerre un élément essentiel du paysage de Fréjus.

## • Conclusion

Cette étude a permis de mettre en valeur l'importance des camps de Fréjus-Saint-Raphaël pendant la Première guerre mondiale. Ce site allait devenir le principal lieu de séjour des troupes coloniales. Doté de nombreux avantages naturels et matériels, de la faveur de la mairie de Fréjus et d'un grand personnage de l'épopée coloniale, le général Galliéni, le site était idéal. Son développement ne fut cependant pas poussé au maximum à cause des difficultés de ravitaillement. Véritable carrefour stratégique pour les unités coloniales en transit, il était aussi site d'acclimatation, d'hivernage et une base logistique de premier ordre avec des champs de manœuvre ou de tir ainsi que des hôpitaux.

Si pour certains propriétaires locaux, les réquisitions et dégradations de terrain étaient dommageables, l'économie locale trouvait globalement dans cette énorme clientèle militaire une source de profits certaine.

Pour la première fois, les populations des colonies avaient participé activement à la défense de la France métropolitaine. Cela semblait naturel. Le ministère des Colonies affirmait : "le recrutement ne doit plus apparaître comme une rafle... mais comme le paiement de l'impôt du sang considéré chez nous comme un honneur et un devoir". En échange, la France s'était donnée pour mission de leur apporter l'instruction et le modernisme : la "civilisation" dont les cadres de l'armée commençaient l'apprentissage dans les camps du sud-est.

Quelles étaient cependant les motivations des tirailleurs : le goût de l'aventure, de la gloire, le désir d'être "plus Français", le rôle de la propagande ? Beaucoup partirent sur l'ordre de leur chef indigène, sans enthousiasme. Pourtant, ils combattirent avec courage. L'action des sous-officiers, quotidiennement au contact de leurs hommes fut certainement essentielle. Ils surent galvaniser leurs tirailleurs au combat, chargeant avec eux ; ils maintinrent leur moral à l'arrière du front ou dans les hôpitaux.

Les indigènes qui revinrent de ce long séjour de souffrance et de combats étaient auréolés de la gloire de la Victoire. Ils devenaient des héros dans leur village, des notables. Ils avaient aussi une image de la France victorieuse et pouvaient propager la fierté d'être Français. Ils jouèrent certainement un rôle important dans l'acceptation de la colonisation.

Que reste-t-il de ce passé à Fréjus et Saint-Raphaël ? Si cette dernière mit fin à la présence militaire peu après la guerre, Fréjus devint au contraire une ville de garnison permanente pour l'armée coloniale. De nombreuses troupes y séjournèrent durant l'entre-deux-guerres, puis le site devint, après la guerre, un grand centre d'entraînement pour les unités destinées à être engagées dans les conflits aux colonies. L'indépendance de la plupart des possessions françaises a entraîné une baisse significative de l'activité militaire à Fréjus, même si aujourd'hui encore, sa garnison garde une vocation outre-mer avec la présence du 21e Régiment d'infanterie de marine, souvent impliqué dans des opérations extérieures.

Cependant, l'armée n'est plus aujourd'hui la principale source de revenus pour la ville. C'est à présent le tourisme qui est la priorité économique, ce qui entraîne l'utilisation d'anciens

terrains militaires pour des activités de loisirs, tel le cimetière de la Baume, devenu un centre de vacances...

Le riche passé militaire de Fréjus s'efface peu à peu : il est vite oublié. Le phénomène est amplifié car la ville s'est agrandie grâce à une population exogène qui ne connaît pas son passé. La présence des troupes coloniales à Fréjus reste donc un sujet méconnu pour beaucoup de ses habitants.

Quelques sites perpétuent le souvenir de cette histoire coloniale : la garnison, le musée des Troupes de marine. Depuis quelques mois, une statue dédiée à l'Armée Noire a été érigée sur le bord de mer. Pourtant, les promeneurs comprennent-ils le véritable symbole qu'elle représente pour notre histoire, nationale ou locale ? Rien n'est moins sûr.

La France, par les progrès qu'elle a apporté aux populations des colonies, a sauvé de nombreuses vies. Elle ne doit pas oublier qu'en contre partie, des troupes coloniales sont venues pour défendre sa liberté.... Durant la Grande guerre, Fréjus fut leur principal lieu de résidence : ce souvenir ne doit pas s'effacer de la mémoire locale.